



**UNITÉ DE VALORISATION
MULTI-FILIÈRES DE DÉCHETS**
Zone de Nicopolis à Brignoles

ANNEXES DU BILAN DE CONCERTATION

9 novembre > 7 décembre 2022



**AVEC ORÉVAL,
NOS DÉCHETS ONT
DE LA RESSOURCE**

INFOS, AVIS, ACTUS
www.oreval-sived.fr



SOMMAIRE

1. CONTRIBUTIONS DE LA CONCERTATION	3
2. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE	19
3. SUPPORT DE LA REUNION PUBLIQUE	28
4. ARTICLES DE PRESSE	52
4.1 VAR MATIN, 10.11.2022, “LES QUESTIONS QUE SOULEVE LE PROJET D’USINE DE GESTION DES DECHETS OREVAL A BRIGNOLES”	52
4.2 VAR MATIN, 18.11.2022, “ILS TRAVAILLENT A NICOPOLIS ET S’OPOSENT A L’USINE DE VALORISATION DES DECHETS PREVUE A BRIGNOLES”	56
4.3 VAR MATIN, 18.11.2022, “TRI DES DECHETS : OREVAL PASSE L’ORAL”	59
4.4 VAR MATIN, 02.12.2022, “GESTION DES DECHETS : LES ELUS DE CŒUR DU VAR INCITES A PORTER LE PROJET DE L’USINE D’OREVAL A BRIGNOLES”	61

1. CONTRIBUTIONS DE LA CONCERTATION

Date	Modalité	Nom & Prénom	Contenu de la contribution
14/11/2022	Registre numérique	Sarah Izani	2027 pour l'ouverture de cette installation c'est très long. En 5 ans, il peut se passer beaucoup de choses. ne peut-on pas aller plus vite ?
16/11/2022	Registre numérique	Annie Blot	OREVAL va trier les déchets mais ensuite pour l'élimination qu'y a -t-il de prévus ? Incinération ? Dans ce cas cette installation produira fumées et odeurs ? Ces désagréments avec les vents forts que nous avons en région Vous voyez où je veux en venir ! Merci pour vos infos
18/11/2022	Registre numérique	Anonyme	Le site de Nicopolis n'est absolument pas approprié compte tenu de l'environnement et des entreprises déjà installées. Je crois que le projet ne prend pas du tout en considération les nuisances, rotations des camions, bruit, odeurs..... Il est impératif et urgent de trouver un lieu approprié pour ce type d'activité.
18/11/2022	Registre numérique	Nathalie Roux	La durée de l'analyse va être longue et c'est bienheureux compte tenu de la technicité d'une telle construction. La DSP sera accordée pour 20 ans ; là encore c'est en rapport avec l'investissement qu'engagera le prestataire retenu. Mais quid des évaluations après mise en service. J'imagine que tant le SIVED NG que les communes des 3 Agglos en général seront informés de tous les résultats. Merci de le confirmer et de fournir quelques détails sur les exigences qui seront formulées dans le cahier des charges. Quant au choix du site on peut entendre et comprendre qu'il ne fasse pas le bonheur des riverains. C'est pourquoi, même s'il est très stratégique (surface, centralité des territoires, équipements annexes ...), il faudra rester vigilants. Nul doute que les élus veilleront.
21/11/2022	Registre numérique	Abid Bouchihani EI	le projet ne résoud rien et va coûter cher à l'usage, entre 63 et 91 pour cent des déchets vont être soit enfouillis ou incinérés, pas d'intérêt si ce n'est de faire exploser la taxe sur ordures ménagères.
21/11/2022	Registre numérique	Julien Beaufort	il est urgent de mettre ce projet en œuvre les sites d'enfouissement seront bientôt saturer et personne ne veut d'un nouveau site sur sa commune le trie est la seule option viable pour moins ensevelir les sites de trie de ce calibre devrait être implanter partout

21/11/2022	Registre numérique	Laurent Martel	En 2022, le projet d'implanter OREVAL sur le site NICOPOLIS est juste une aberration ! Ces 10 dernières années, le nombre d'entreprises qui se sont installées à Nicopolis a explosé. Cette zone est devenue LA référence dans le domaine viticole puisque de nombreux métiers autour du vin y sont exercés. La ville de Brignoles, au niveau national (et pas seulement local), est aujourd'hui considérée comme la capitale du "Rosé de Provence". Une grande partie des récoltes se fait en "bio", des investisseurs Français mais aussi étrangers (y compris Américains) viennent embellir notre territoire. Nous avons, juste à côté de Nicopolis, l'un des plus beaux golfs de France (Barbaroux) qui est un lieu magnifique. Associer la nouvelle image de Brignoles et de Nicopolis à un grand centre de déchet constitue pour moi une très grave erreur. Ne peut on pas trouver aux alentours un endroit plus isolé et avec moins de trafic pour installer cette activité qui est bien sûr nécessaire ?
22/11/2022	Registre numérique	Jacqueline Rolfe	Après 10 ans de réflexion, pendant lesquels des équipes expérimentées ont planché sur tous les aspects de ce projet, il est aujourd'hui tout à fait abouti : comment peut on encore le repousser ? Pour l'intérêt général de tous les habitants de ce territoire, il est temps de passer à la phase active du projet. Quelques uns ne veulent pas voir ou ignorent les aspects novateurs du projet : pas d'odeurs.... La circulation des camions sera adaptée par la création d'un rond point.
23/11/2022	Registre numérique	Philippe Mejean	Tout a fait favorable à l'installation de cette structure moderne et vertueuse à laquelle on ne peut échapper. Le lieu d'implantation me paraît plus pertinent à Nicopolis qui est une zone d'activité avec déjà des infrastructures que dans une zone verte existante. Et quelques soit un autre lieux dans le Var, il y aura des contraintes et des riverains (exploitations agricoles, villages, espaces verts à protéger,....)
23/11/2022	Registre numérique	Anonyme	Un beau projet d'envergure qui offre de vrais solutions aux enjeux de demain (et déjà d'aujourd'hui). Il est urgent de le voir sortir de terre et que les politiques comprennent qu'il est essentiel et incontournable !!
25/11/2022	Registre numérique	Anonyme	Super projet, enfin une vraie solution de gestion et valorisation des déchets dans le Var !
16/11/2022	Réunion Publique	Yannick Simon	M.Simon, Président de la Communauté de Communes Coeur du Var et Maire de Cabasse, indique souhaiter que l'Etat impose un cadre réglementaire plus contraignant aux producteurs d'emballages pour revenir à un mode de consommation plus sain. A ce titre, il précise que le citoyen paie le déchet trois fois : à l'achat, au ramassage et à l'enfouissement tandis que le producteur d'emballage n'a pas ou peu de contraintes. Il indique qu'il est nécessaire que le législateur et les services de l'Etat s'intéressent à l'origine de la production du déchet parce qu'il devient impératif et urgent d'en produire moins à la source.
16/11/2022	Réunion Publique	Hervé Philibert	M.Philibert, Président de la Communauté de Communes Provence Verdon et Maire de Ginasservis, indique que tout le monde s'est mis autour de la table pour faire aboutir le projet Oreval. Très peu de sites sur le Var peuvent accueillir des déchets ultimes. Ce site de Ginasservis a été réouvert spécifiquement pour le projet d'Oréval. Il y a consensus dans la volonté de ne pas saturer le site de Ginasservis, soit 15.000 tonnes annuels maximum pour une durée d'exploitation du site évaluée à 19 ans. Il précise qu'il est urgent qu'Oréval démarre sans délai notamment eu égard à l'augmentation prévue du coût des déchets.

16/11/2022	Réunion Publique	Didier Brémond	M.Brémond, Président de l'Agglomération Provence Verte et Maire de Brignoles, souligne que l'Etat n'a donné que deux mois aux collectivités pour régler le problème de fermeture de Ginasservis. Il précise que ce sont les collectivités qui vont payer le projet et à travers les collectivités, les administrés du territoire. Il dénonce le rôle de l'Etat qui selon lui ne fait qu'imposer un cadre réglementaire contraignant aux collectivités. Il précise que le projet doit se faire, il n'y a pas de sujet mais que s'il se fait à Brignoles, en tant qu'élu il sera extrêmement vigilant.
16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant, conseiller municipal délégué à l'environnement sur la commune du Val, précise excuser le Maire du Val retenu pour des obligations professionnelles. Il souhaite avoir confirmation d'un chiffre mentionné sur la plaquette : 42% à 60% de déchets partant à l'enfouissement à Ginasservis alors qu'à l'oral 80% ont été évoqués. Il souhaite également savoir comment communiquer au mieux auprès des habitants sur le geste de tri afin qu'il n'y ait pas une réduction ou un abandon du geste en lien avec la mise en place d'Oreval.
16/11/2022	Réunion Publique	Nicole Rullan	Une participante, maire de Correns intervenant à titre personnel pour cette soirée, souhaite savoir s'il est prévu de demander aux constructeurs de positionner des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments pour produire de l'énergie. Elle souhaite également savoir où va et comment sera utilisée l'énergie produite par la valorisation de certains déchets.
16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant, restaurateur sur le site de Nicopolis, s'inquiète des odeurs potentielles de l'installation notamment pour les restaurateurs qui ont des terrasses. Il aimerait qu'un autre site soit choisi pour construire un centre de tri et de valorisation. Il précise que Nicopolis a beaucoup changé et est presque devenue une ville. Il souhaite savoir s'il est possible de garantir qu'il n'y ait pas d'odeurs engendrées par Oreval dans les années à venir.
16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant, habitant le golf de Barbaroux, indique trouver très dommageable que l'implantation d'Oreval se réalise sur le site de Nicopolis. Selon lui, cette partie du territoire est très viticole et naturelle et il indique que tous les bâtiments identiques ont des résultats in fine bien différents des études. Il cite l'exemple d'Innova aujourd'hui à l'arrêt après de très grands investissements financiers. Il précise que les camions qui vont se rendre au centre de tri vont contribuer à augmenter le trafic d'une zone d'activités déjà très saturée pour les communes du Val, du Cagnet-des-Maures et de Brignoles. Il précise trouver scandaleux que l'Etat pousse à l'installation de ces projets et pas à la diminution de la production des déchets à la source. Il précise être inquiet et préoccupé par un niveau de performance et de maîtrise olfactive qui pourrait être différent de ce qui est promis au départ.
16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant, exploitant d'un domaine viticole, situé route de Calas, précise que le golf est un site touristique reconnu pour le territoire et la région. Il indique comprendre l'intérêt de ces installations mais préférerait que l'accent soit mis auprès des producteurs d'emballages afin de les faire payer à la source. L'objectif de réduction à 2030 de 15% des emballages lui semble largement insuffisant. Il précise que Nicopolis a beaucoup évolué dans la mesure où cette zone d'activité concentre beaucoup d'entreprises à forts potentiels et pense que le projet Oreval va être néfaste, notamment pour les 2 500 personnes qui travaillent à proximité immédiate. Il se demande s'il n'existe pas un meilleur site que celui présenté et retenu.

16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant, vigneron en périphérie de Nicopolis, souhaite savoir si le scénarios de gestion d'une situation de grève a été prise en compte, avec notamment l'immobilisation de camions de déchets dans le centre de tri qui pourrait entrainer une pollution olfactive.
16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant précise que le projet est très bien mais souhaite inciter la population au tri. Les habitants ne savent pas encore bien trier. Il souhaiterait que les services de l'Etat accentuent la communication sur le geste de tri. Il précise que c'est un enjeu majeur et l'effort sur ce sujet est plus que jamais d'actualité.
16/11/2022	Réunion Publique	David Clercx	David Clercx, maire de Camps-La-Source, souhaite savoir quelle quantité d'eau est récupérable lors du séchage des biodéchets et comment la réutiliser dans cette période de pénurie et de manque de la ressource en eau.
16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant, élu à la mairie de Garéoult, souhaite savoir s'il y aura une étude sur la consommation en eau de l'installation, ressource de plus en plus en restreinte. Il précise qu'au début d'études, il y avait une possibilité de transformer certains déchets en biocarburant : aujourd'hui il n'y a plus cette possibilité et souhaite savoir pourquoi.
16/11/2022	Réunion Publique	Anonyme	Un participant, chef d'entreprise sur Nicopolis, indique que le choix du lieu l'interpelle. Il souhaite savoir pourquoi ne pas utiliser le site de Balançon situé au Cannet-des-Maures pour installer Oréval sur ce site.
16/11/2022	Réunion Publique	Chantal Lassoutanie	Chantal Lassoutanie, 1ère adjointe à la ville de Brignoles mais intervenant à titre personnel, indique que Nicopolis est un centre économique aujourd'hui qualitatif et reconnu sur le territoire. Il existe également un point d'intérêt touristique avec le golf de Barbaroux qui est en plein développement et une jolie vallée constituée de vignobles. Elle précise que qualitativement parlant, il n'est pas souhaitable d'installer une installation de valorisation à proximité.
16/11/2022	Réunion Publique	Jacques Paul	Jacques Paul, maire de La Celle, précise qu'actuellement et depuis dix ans, la ville, en tant qu'adhérente du SIVED NG, accueille un quai de transfert d'ordures ménagères. Il précise "Le SIVED NG, c'est nous et pas les autres : ceux qui produisent des déchets sur la Provence Verte doivent les gérer". Il rajoute que sur La Celle il n'y a pas d'odeurs ni de désagréments dans l'accueil de ce type de structures. Le grand hangar dans lequel les camions viennent décharger n'est pas un hangar pressurisé alors que sur le site d'Oréval il le sera. Il précise qu'il serait temps maintenant de passer à l'action pour décliner le projet Oréval, qui deviendra une référence en la matière et qui pourra devenir un lieu de visite technique et pédagogique vers le public scolaire par exemple.
02/12/2022	Registre numérique	Arnaud Fauquet-Lemaître	Projet indispensable au territoire qui permettra de limiter l'enfouissement des OM et de valoriser ce qui peut l'être. 70% des OM enfouies sont valorisables, Oreval réduira sensiblement ce pourcentage
02/12/2022	Registre numérique	Audrey Paumier	Projet intéressant et utile, cependant l'emplacement ne correspond pas aux projets liés au développement de la Zone Nicopolis (Odeur, image de la zone)

02/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Besoin évident d'une telle installation. La valorisation de nos déchets doit devenir une PRIORITÉ.
05/12/2022	Registre numérique	Anonyme	D'un point de vue règlementaire, économique et environnemental, il devient vital de voir le projet aboutir. Après avoir parcouru les avis déposés sur le site, il est évident que les craintes portent sur l'emplacement du projet, et non sur l'utilité du projet en lui-même. Je pense que beaucoup ont compris l'importance de cette unité de tri, qui vient en complément du geste de tri des habitants, malheureusement trop faible par rapport aux objectifs règlementaires.. Oréal ne sera qu'un centre de tri, les déchets ne feront que transiter. En 2022, j'imagine qu'entre la règlementation de plus en plus stricte, le cahier des charges de la ZI, et les matériaux récents de construction, il est normal de penser qu'une plateforme logistique comme Oréal s'intégrera aussi bien qu'une autre industrie, réduisant au maximum les éventuelles nuisances que pourraient engendrer l'activité. Nelson mandela a dit : "le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur".
05/12/2022	Registre numérique	Mireille ALLIONE	Un tel équipement est incontournable pour gérer nos déchets et éviter des coûts exorbitants, même si l'on devra tout de même augmenter la taxe.
05/12/2022	Registre numérique	Remy LAURENT	Enfin un outil adapté pour la valorisation de nos déchets. Le retard pris en la matière est trop grand. Le temps n'est plus au projet mais à la concrétisation de cette étude sérieuse.
05/12/2022	Registre numérique	Marjorie VIORT	OREVAL est une priorité pour notre territoire et les intercommunalités du SIVED Nous devons répondre aux objectifs de retraitements de déchets et limiter drastiquement l'enfouissement cette solution permettra de garder une autonomie sur le traitement de déchets par une gestion publique libre des aléas financiers d'un prestataire privé et de fait maîtriser l'évolution du coût des déchets Concernant l'implantation à Nicopolis, le site semble central sur le territoire du SIVED et limite ainsi les transports de déchets, donc optimise les coûts et limite la pollution Même s'il est compliqué d'implanter ce type d'usine, Nicopolis a été identifié depuis longtemps et semblait tout à fait adapté Il serait préjudiciable de devoir choisir un autre lieu et repartir à zéro et attendre encore de nombreuses années Le SIVED devra néanmoins s'assurer que les prescriptions environnementales, de bruit, d'odeur soient respectées pour que les nuisances soient imperceptibles
05/12/2022	Registre numérique	Robin BRUNA	Bonjour à tous, Ce projet est très intéressant pour les territoires concernés. Toutefois, j'ai des doutes quant à l'implantation de ce site au sein de la ZAC Nicopolis qui est aujourd'hui un réel moteur de l'attractivité de la Provence Verte pour d'innombrables entreprises à l'heure actuelle et pour les années à venir. Je ne suis pas du tout convaincu qu'installer ce type de plateforme colle avec la future notoriété de cette zone. Il serait beaucoup plus opportun de l'installer sur un autre secteur ou zone que celle de Nicopolis qui est en devenir.

05/12/2022	Registre numérique	Noémie BEAUFORT	Habitante de Flassans, j'apprécie les efforts mis en place par l'équipe prévention de Coeur du Var : distribution de composteurs gratuits en porte-à porte à domicile, sensibilisation dans les comités des quartiers, etc. Malgré ces actions de proximité, je constate au quotidien la quantité encore trop importante de sacs dans les poubelles collectives d'ordures ménagères. En attendant que certaines personnes adoptent le réflexe de tri, Oréval me semble être la solution la plus adaptée afin de donner une seconde chance aux déchets recyclables.
05/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Il est temps de penser à traiter nos déchets et de les valoriser plutôt que de les enfouir.
05/12/2022	Registre numérique	Robert DURAND	les documents mis a disposition sont trop imprécis . le site du sived comporte une référence sur un site d'ardèche pourquoi ? le manque de concertation véritable est flagrant . en conséquence sans méconnaître la nécessité du traitement des OM , on peut qu'émettre un avis défavorable en l'attente a ce projet . Par ailleurs le projet réalisé sur la commune de Tourves ne peut que nous 'inciter à être très méfiant sur les réalisations du SIVED NG une véritable présentation technique accompagnée de véritables références apparait nécessaire. le Président de la confédération environnement méditerranée
06/12/2022	Registre numérique	Chantal CHOLVY	Favorable
06/12/2022	Registre numérique	Carole Guillaume	Une telle usine de revalorisation ne doit pas se faire sur le site de Nicopolis, Techniquement le projet est très très perfectible
06/12/2022	Registre numérique	Fabrice Bacci	très beau projet
06/12/2022	Registre numérique	Johann BAILLY-MAITRE	Dépréciation de l'immobilier de la zone. Accroissement du trafic sur des infrastructures inadaptées
06/12/2022	Registre numérique	Corentin Portron	Au vu de la dépréciation foncière que cela va engendrer et au peu d'éléments fournis sur l'impact environnemental et des diverses nuisances je ne suis pas favorable à l'implantation du projet sur Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Projet d' Implantation trop proche de la zone Nicopolis, entraînant des risques sérieux de nuisances odeur, trafic, et dévalorisation de la zone et du golf à proximité.

06/12/2022	Registre numérique	CHARLOTTE SEGARD	<p>Le projet en soit est une bonne chose ! Enfin une réelle avancée dans la gestion des déchets, et ça c'est hyper satisfaisant ! Je crois en le projet OREVAL, mais je suis contre son emplacement ! Son insatallation sur la zone de Nicopolis est une abération ! Nicopolis est une zone qui est connue et commence à être reconnue, de même que le Ville de Brignoles de part ses améliorations considérables pour son centre ville. Si ce projet voit le jour sur Nicopolis, c'est l'image de Brignoles et du Coeur de Var qui en sera impacté ! On ne viendra plus à Brignoles ... On viendra dans la ville "poubelle" ! Je ne souhaite pas voir ça dans ma ville, sur mon lieu de travail, et encore moins à se que l'on me compare à cette usine ! Un lieu pour son installation OUI, mais éloigné de la population, d'un centre ville et de sa vie active !</p>
06/12/2022	Registre numérique	Christian PECORARO	<p>Le site d'oreval n'apportera rien de positif à la zone de Nicopolis, bien au contraire, il est indispensable que nos élus l'installent ailleurs.</p>
06/12/2022	Registre numérique	Sebastien Pierlot	<p>Au vu des nuisance que ce soit d ordre d odeur , de circulation ce projet n as pas ça place dans une zone artisanale et industrielle telle que nicopolis de plus la proximité d habitations n est pas à négliger !!!</p>
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	<p>Après des années de travail et un projet concerté avec les élus des territoires concernés, il est urgent de voir aboutir ce projet sans lequel nous ne serions plus conforme à la réglementation au risque de ne plus pouvoir enfouir nos ordures ménagères. Un nouveau recul serait de nature à voir la TEOM augmenter encore sans aucune maîtrise. Le site de Nicopolis est annoncé depuis des années, il est adapté à ce type d'activité. Le projet Oreval prévoit tous les garde-fous pour ne pas impacter la zone d'activité. Il en va de l'avenir de notre territoire et de la maîtrise des coûts vis à vis de la population !</p>
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	<p>Défavorable car pollution visuelle et olfactive. Contamination des sols et des eaux souterraines.</p>
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	<p>Ce projet peut sembler intéressant mais pas du tout son emplacement. En plein milieu d'une zone d'activité où gravite d'innombrables entreprises. Ce projet devrait être implanté dans une zone isolée et à l'écart des habitations, bureaux Le flux des camions à ordures, les odeurs, le bruit, la saleté, au milieu d'une zone économique va faire fuir bon nombre d'entreprises et de clients. Nous ne comprenons pas cette stratégie d'implantation du site, pas son intérêt, mais sa localisation.</p>
06/12/2022	Registre numérique	Marie-Pierre TRUTALLI	<p>La zone n'est pas prévue pour autant de trafic de camions : 1 seule entrée qui est aussi la sortie ! et un seul axe principal qui dessert la zone ! Il y aurait beaucoup trop de nuisances olfactives malgré tout ce qu'on nous dit, dans tous les endroits où il y a ce genre de centre, les odeurs sont insupportables pour les gens qui travaillent à côté ! C'est une zone d'activité en pleine nature au milieu des chênes ce qui la rend attractive pour les entreprises qui s'y installent ! Ce centre de déchets fera fuir beaucoup d'entreprises qui souhaiteraient s'installer et partir certaines qui y sont déjà ! NE GACHEZ PAS LA SERENITE NI L'EXPANSION DE CETTE ZONE QUI APPORTE BEAUCOUP A LA VILLE DE BRIGNOLES !!!</p>

06/12/2022	Registre numérique	Jean christophe Pla	Stop à la pollution
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Le besoin de traiter nos déchets est une nécessité! je ne m'oppose pas à un outil pareil mais je m'oppose complètement au choix du site d'installation sur la zone de NICOPOLIS! Des nuisances de toutes sortes feront fuir les entreprises et l'emploi avec....! pensez-vous pas plus cohérent d'installer un site pareil sur l'ancienne décharge du Balançon....?!
06/12/2022	Registre numérique	PIERRE CHAVAGNAT	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ce projet dans la zone de Nicopolis, d'autant plus qu'elle serait situé à proximité de mon entreprise, cela engendrerait de nombreuses nuisances (odeurs, attractivité, voiries, circulation, ...etc) Il n'a y pour moi aucune valeur ajoutée économique à ce projet si ce n'est dévaloriser et fragiliser la zone de Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	Izabela Kozera	L'entrée dans la zone est suffisamment bouchée le matin. Avec l'augmentation de circulation ça va etre vraiment penible.
06/12/2022	Registre numérique	Thierry Bongiorno	Un projet nécessaire et indispensable pour notre territoire
06/12/2022	Registre numérique	Kévin VERDU	Cela va créer beaucoup de problèmes de circulation sur un réseau déjà surchargé pour une zone qui n'a qu'un seul accès ! La zone va perdre en attractivité et pour les entreprises qui voudraient s'y installer, et pour les salariés qui voudraient y travailler ! Le projet ne va générer que très peu d'emplois et occuper une superficie énorme 5 hectares, là ou d'autres entreprises pourraient s'installer et créer plus d'emplois. Craintes pour la pollution que va générer le projet sur l'environnement, les camions dont le jus de poubelle coule sur les routes, mais également les odeurs nauséabondes !
06/12/2022	Registre numérique	VINCENT HAMEL	Pas informer sur ce projet Dont pas possible de mettre un avis
06/12/2022	Registre numérique	LAURENT GAUTIER	Incidences potentielles sur l'environnement non maitrisé. Pollution routière en hausse. Infrastructure routière non adaptée.
06/12/2022	Registre numérique	SEBASTIEN ROMBEAUT	Brignoles, capitale de la provence verte et du rosé va devenir la capitale des poubelles et déchets en tous genres. Que croyez vous qu'il va se produire lorsque les touristes passeront à hauteur de Brignoles et seront incommodés par l'odeur pestentielle et par le désastre visuel des sacs plastiques et autres détritux emportés deci delà par le mistral ! Comment osez vous mettre en péril cette ville qui commence à se relever et qui a tant investi dans la zone de Nicopolis. Pensez-vous aux centaines de salariés, aux enfants de la crèche qui vont respirer cet air malsain chaque jour et du danger lié aux vas et viens des innombrables camions poubelles.C'est l'ensemble du centre Var que vous condamnez, touristiquement, économiquement et humainement. Ce projet est une bombe à retardement pour cette si belle région verte et sauvage.

06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	je trouve que les informations données sur ce site sont imprécises, de plus l'implantation d'une telle usine dans la zone de Nicopolis n'est pas judicieuse car elle va porter atteinte à l'image des entreprises déjà installées. Il y a toujours un monde entre le projet et la réalité d'une telle installation (odeurs, déchets emportés par le vent lors des rotations des camions...).
06/12/2022	Registre numérique	KARINE CHAVAGNAT	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ce projet dans la zone de Nicopolis, d'autant plus qu'elle serait située à proximité de mon entreprise, cela engendrerait de nombreuses nuisances (odeurs, attractivité, voiries, circulation, ...etc) Il n'a y pour moi aucune valeur ajoutée économique à ce projet si ce n'est dévaloriser et fragiliser la zone de Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	ALEXANDRE PAULLIN	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ce projet dans la zone de Nicopolis, d'autant plus qu'elle serait située à proximité de mon entreprise, cela engendrerait de nombreuses nuisances (odeurs, attractivité, voiries, circulation, ...etc) Il n'a y pour moi aucune valeur ajoutée économique à ce projet si ce n'est dévaloriser et fragiliser la zone de Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	JOCHEN THEUIL	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ce projet dans la zone de Nicopolis, d'autant plus qu'elle serait située à proximité de notre entreprise, cela engendrerait de nombreuses nuisances (odeurs, attractivité, voiries, circulation, ...etc) Il n'a y pour moi aucune valeur ajoutée économique à ce projet si ce n'est dévaloriser et fragiliser la zone de Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	MICKAEL RICHARDEAU	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ce projet dans la zone de Nicopolis, d'autant plus qu'elle serait située à proximité de notre entreprise En effet cela engendrerait de nombreuses nuisances (odeurs, attractivité, voiries, circulation, ...etc) Il n'a y pour moi aucune valeur ajoutée économique à ce projet si ce n'est dévaloriser et fragiliser la zone de Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	MICHAEL CALLU	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ce projet dans la zone de Nicopolis, d'autant plus qu'elle serait située à proximité de notre entreprise. De plus cela engendrerait de nombreuses nuisances (odeurs, attractivité, voiries, circulation, ...etc). Il n'a y pour moi aucune valeur ajoutée économique à ce projet si ce n'est dévaloriser et fragiliser la zone de Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	MYRIAM STITOU	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ce projet dans la zone de Nicopolis, d'autant plus qu'elle serait située à proximité de notre entreprise, en effet, cela engendrerait de nombreuses nuisances (odeurs, attractivité, voiries, circulation, ...etc) Il n'a y pour moi aucune valeur ajoutée économique à ce projet si ce n'est dévaloriser et fragiliser la zone de Nicopolis
06/12/2022	Registre numérique	Ludivine Bano	C'est un sujet d'actualité !

06/12/2022	Registre numérique	HERVE PHILIBERT	<p>Le projet OREVAL (ex Technovar) est en discussion depuis plus de 10 ans. Nous ne pouvons plus nous permettre de perdre du temps si l'on veut encore pouvoir maîtriser le coût du traitement de nos déchets dans un futur proche. Oreval reste une usine de valorisation et de traitement, ou les déchets seront triés, permettant ainsi de réduire sensiblement l'enfouissement et surtout d'enfouir uniquement les déchets ultimes de nos trois EPCI.</p> <p>Le site de Ginasservis qui doit accueillir les déchets ultimes est déjà opérationnel depuis bientôt un an, nous devons au plus vite lancer le projet OREVAL afin de ne pas remplir trop vite le centre d'enfouissement avec des déchets aujourd'hui valorisables. OREVAL un projet indispensable et urgent.</p>
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	<p>Bonjour, Je travaille sur la zone Nicopolis depuis 2007. J'ai pu constater l'évolution qualitative de cette zone qui s'est accélérée avec l'ouverture du dernier secteur. Je m'oppose totalement au projet Oréval car il est, selon moi, contraire aux travaux de requalification de Brignoles portés par la municipalité et à son développement économique. Brignoles transforme son image et ce projet y met un frein. La gestion de nos déchets est effectivement un sujet majeur mais pourquoi implanter un centre de tri de déchets au beau milieu d'une zone économique qui accueille + de 2000 personnes par jour, qui accueille des établissements recevant du public, des entreprises de référence dans leur domaine (vinicole notamment). Brignoles et Nicopolis mérite autre chose que de venir la poubelle du Var.</p>
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	<p>Bonjour, Je vous faire part de mon avis complètement défavorable à la réalisation de ce projet. En effet j'ai eu l'occasion de me retrouver confronté à cette situation pendant 6 mois de stage au alentour de :la ville de Pau. Tout simplement invivable !!! Supporter une odeur pareil toute la journée et manger sont repas dans ces conditions ne sont pas acceptable pour travailler dans de bonne condition. Nicopolis ne cesse de ce développer et la mise en place d'une station d'épuration sur cette zone serait un frein au developpement de cette zone. En espérant que toutes les réclamations concernant ce sujet soit prise en considération. Cordialement.</p>
06/12/2022	Registre numérique	Alex Mesnil	<p>Le projet Oréval est un projet ambitieux répondant à la vue des éléments exposés, à un besoin impérieux de notre territoire et plus largement du département du Var de conserver la maîtrise du traitement des DMA pour des raisons d'ordre environnementale et économique. Le projet présenté me semble sérieux parce qu'il a pour ambition de répondre à toutes les obligations réglementaires actuelles. En outre, il suffit de visiter une ISDND comme Ginasservis pour se rendre compte que malgré toutes les solutions de tri à la source proposées par le SIVED NG, de nombreuses erreurs de tri sont encore faites par les administrés. Si le changement des pratiques de ces derniers en matière de tri est évidemment nécessaire, Oréval est une solution complémentaire à mon sens pour réduire la part d'OMR qui sont enfouis.</p>
06/12/2022	Registre numérique	Lionel Bertorello	<p>Ce projet est une nécessité pour notre territoire. Il répond aux problématiques et s'inscrit dans une démarche plus globale. Chaque collectivité doit gérer ses déchets localement et la dérogation d'exutoire sur les Bouches du Rhône prenant fin nous sommes contraints de limiter l'enfouissement. Le cahier des charges expliqué lors de la réunion publique a été rédigé en prenant en compte les nuisances que pourraient craindre les riverains. Les odeurs potentielles seront fortement réduites par la dépression du bâtiment. Les matières triées des Ordures Ménagères seront valorisées par des équipements modernes. La hausse de la TGAP sera ainsi maîtrisée.</p>

06/12/2022	Registre numérique	Mikael Schneider	Oréval est nécessaire. Le temps passe et les déchets continuent de s'accumuler à Ginaservis ! Il faut une solution pour valoriser ce qui ne l'est actuellement pas. Oréval propose cette solution. Local et pertinent. Les impacts peuvent être maîtrisés. Je ne crois pas aux histoires d'odeurs : à titre d'exemple, le centre de Tri de Pizzorno du Muy est situé à coté d'autres entreprises (dont France Boissons, juste à coté) et il n'y a aucune nuisance et aucun problème dans cette ZI.
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Un projet plus que nécessaire pour désaturer le site d'enfouissement et ne privilégier que les déchets ultimes
06/12/2022	Registre numérique	Eric Audibert	Ce projet est indispensable à une gestion durable de nos déchets. Je n'y connais aucune alternative sérieuse permettant de garantir la préservation de notre environnement mais aussi celle des intérêts des habitants du territoire couvert. Il est à mon sens bien des missions régaliennes des collectivités territoriales de porter ce projet sous maîtrise d'ouvrage publique. Evidemment, comme chaque fois qu'il est question des déchets, les riverains s'inquiètent. Mais ce projet est moderne et vertueux, tous les garde-fous seront posés pour réduire à leur plus simple expression les nuisances supposées. Chaque année qui passe depuis 2020 sans cet équipement, fait augmenter le coût de la gestion des déchets pour les contribuables. Il est urgent d'aboutir.
06/12/2022	Registre numérique	Michel Dezes	Je suis défavorable à l'implantation de ce centre de tri sur la zone de Nicopolis. Je pense que ce centre de tri est nécessaire mais que son implantation devrait se faire loin des zones urbaines, commerciales et industrielles. De plus, Nicopolis connaît un essor important depuis une décennie, à une bonne image de marque et le foncier demandé par ce site serait, je pense, mieux utilisé par d'autres entreprises à forte valeur ajoutée, et capable de créer plus d'emplois.
06/12/2022	Registre numérique	Christian Trono	Nous devrions réfléchir à l'installer cette usine sur un autre site, afin de ne pas dévaloriser la zone de NICOPOLIS qui a mis temps de temps à se développer. Il apparaît vraiment nécessaire de trouver un lieu adéquat à son installation, afin de recycler nos déchets. Mais pas à NICOPOLIS car d'une manière ou d'une autre cela entravera l'image de la ZONE
06/12/2022	Registre numérique	Thierry Ganter	Nous sommes un éditeur de logiciels implanté dans la zone de Nicopolis. Nous employons près de 170 collaborateurs. Notre principale difficulté est de recruter des collaborateurs et principalement des développeurs dont beaucoup résident à Brignoles et dans les villages de l'arrière-pays Varois. Nous recrutons également à Toulon, Aix et au-delà. Le contexte de travail est important pour ces collaborateurs particulièrement recherchés (certains sont sollicités tous les jours par des cabinets de recrutement). La présence d'un site de traitement des déchets à proximité, qui associe des nuisances (odeurs, hygiène) et une image très négative n'encourage pas ces profils à nous rejoindre.

06/12/2022	Registre numérique	Sylvie Chemin	Site inapproprié dans la zone de nicopolis. Va créer des nuisances qui vont se répercuter sur toute la zone. Il faudrait trouver un endroit moins construite
06/12/2022	Registre numérique	Claire Schneider	Installation nécessaire
06/12/2022	Registre numérique	CATHERINE DELZERS	Convaincue de la nécessité et de l'urgence du sujet, il n'en reste pas moins que le temps a fait son oeuvre. Depuis 10 ans Nicopolis et ses alentours ont pris un cap résolument de développement économique et touristique, source des mannes financières qui permettent à l'agglomération Provence Verte d'enfin se pourvoir en infrastructures nécessaires à sa population. Ne cédon pas à la pression de l'urgence. Revenons tout d'abord à la performance de cette installation 35 millions d'euros annoncés, disons 50 en final, pour demander à un délégataire de s'engager à minima à 5% de RECYCLAGE, et au mieux à 15%. De même, accepter d'avoir un taux d'enfouissement jusqu'à 60%! Et cerise sur le gâteau, pour rentabiliser le dispositif aller chercher 20 000 tonnes de déchets industriels extérieurs. Nous avons déjà le résultat des belles promesses passées d'INNOVA. Revoyons sérieusement cette copie, beaucoup de travail a été effectué certes, mais cela ne nous oblige pas à courir sur le mauvais chemin.
06/12/2022	Registre numérique	ANDRE ROUSSELET	Projet tout à fait cohérent pour ce territoire qui regroupe 3 intercommunalités . Oréal est le complément indispensable au centre d'enfouissement de Ginasservis.Sa position centrale sur le site de Brignoles est un atout .La maîtrise du bruit et des odeurs ne sera pas une nuisance pour la zone de Nicopolis.
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Importance majeure pour le territoire. Nous n'avons plus de temps pour d'autres alternatives.
06/12/2022	Registre numérique	Anonyme	La réduction de nos déchets est une priorité et en attendant que chacun des concitoyens l'entende, la gestion précise de nos déchets est indispensable. Ce projet va dans ce sens et le bon sens.
07/12/2022	Registre numérique	DOMINIQUE LIAUTAUD	Dans le contexte actuel il est urgent de voir aboutir ce projet qui mobilise des femmes et des hommes depuis 10 ans. Il est temps de faire confiance aux nouvelles technologies et de penser à l'intérêt collectif avant tout autre intérêt.
07/12/2022	Registre numérique	Franck Fenies	Il est grand temps de changer, de valoriser nos déchets de donner une nouvelle vie à nos déchets.

07/12/2022	Registre numérique	Jean Marie Porte	Prise de conscience d'une problématique qui aurait dû être initiée il y a 50 ans.... Bravo si les pays d'Afrique et d'Asie Arrivent à s'en inspirer
07/12/2022	Registre numérique	Frédérique Roustang	C'est un outil indispensable à la valorisation des déchets. C'est un équipement nécessaire pour notre territoire, et aujourd'hui sa mise en œuvre doit être une priorité .
07/12/2022	Registre numérique	Roselyne BIGI	Je suis pour des projets innovants
07/12/2022	Registre numérique	Delphine Delsarte	Favorable dans le respect de la réglementation
07/12/2022	Registre numérique	Pierre BONNET	Favorable à ce projet
07/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Je suis complètement favorable à la mise en place de ce projet qui permettra de valoriser et de traiter les déchets de tous. Cette installation peut être le sujet de réticences mais nous sommes tous concernés par le traitement des déchets que nous produisons de part notre consommation constante.
07/12/2022	Registre numérique	Cindy Martel	Même si je ne vis pas sur le territoire du Sived, je salue leurs actions et leur engagement. Ce projet Oréval répond aux enjeux de notre société !
07/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Il y'a tellement de déchets valorisables retrouvés dans les ordures ménagères encore aujourd'hui malgré toutes les campagnes de sensibilisation. L'enfouissement doit être le dernier recours. Certain s'inquiète de l'odeur, de la pollution, etc... ce type d'usine réponds à des normes, a un cahier des charges à respecter, je pense que du contrôle il y'en aura et c'est impératif.... Ici on nous propose une solution pour tenter de limiter l'enfouissement sur Ginasservis, et parallèlement éviter la flambée de notre TEOM. Je vois OREVAL comme un projet novateur, qui doit impérativement voir le jour et pourquoi pas sur Nicopolis.
007/12/2022	Registre numérique	Stéphanie BIANCO	nous attendons cette usine depuis bien trop longtemps, cela nous permettra de réduire le cout sur la taxe d'ordures ménagères ou éviter quelle augmente ! on pourra enfin sortir différentes matières qui sont enfouies aujourd'hui et cela créera aussi des emplois, et plein d'autres chose ... la construction de cette usine est une bonne chose ! vivement !

07/12/2022	Registre numérique	Patrice Burlando	Ça me paraît être un projet incontournable pour notre territoire.
07/12/2022	Registre numérique	angélique binaud	un outil indispensable, quel dommage d'avoir perdu tout ce temps
07/12/2022	Registre numérique	Alain Decanis	Projet intéressant
07/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Un projet d'avenir et d'ambition pour le territoire qui permettra de maîtriser les coûts de gestion des déchets
07/12/2022	Registre numérique	Michelle Truc	Équipement indispensable à l'avenir pour le traitement des déchets
07/12/2022	Registre numérique	Cyril Anonyme	Améliorer le traitement des déchets est toujours bénéfique d'autant plus si ça vise à limiter la pollution de nos sols.
07/12/2022	Registre numérique	Matthieu Mimran	Bonjour, Je suis pleinement favorable à ce projet qui tarde à sortir de terre. Il est important de se rendre compte qu'encore trop peu de gens trient leurs déchets (cartons, papier, verre, emballages...) qui contribuent à un coût élevé de la taxe ou de la redevance des ordures ménagères. L'usine Oréval tend vers un objectif de tri et de valorisation de ces déchets. Je suis certain que l'emplacement sur la zone Nicopolis a été étudié en fonction de sa position géographique et de son accessibilité. Dans l'intérêt collectif des administrés du SIVED NG, les habitants de Ginasservis et des communes environnantes ont déjà acceptés la présence sur leur territoire d'un centre d'enfouissement, exutoire de nos déchets.
07/12/2022	Registre numérique	paul vandevelde	Bonjour je pense que ce projet sera nefaste pour l'image attractive de la zone de nicopolis, l'augmentation du trafic des poids lourds est un point également problématique.
07/12/2022	Registre numérique	LAURENT JANVRIN	Totalement favorable à ce projet aussi indispensable qu'urgent Nous devons absolument combler notre retard sur la problématique du tri des déchets . Trop de temps que les choses durent depuis technovar Ce sujet majeur d'intérêt général doit enfin prendre le pas face aux intérêts individuels pour passer à la phase réalisation

07/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Je ne comprends pas qu'on s'oppose sur le lieu d'implantation de ce projet à Nicopolis, c'est prévu et annoncé depuis des années. Soyons réalistes ! Et pour les opposants, merci de vous renseigner avant de dire des contres-vérités sur les impacts de ce projet... Il faut que la gestion des déchets avance enfin !
07/12/2022	Registre numérique	Sébastien MAEIS	N
07/12/2022	Registre numérique	Anonyme	Projet indispensable pour le territoire va t'on vivre les 20 prochaines années comme les 20 dernières où les ordures ménagères et leurs coûts ne font pas partie de la préoccupation des décideurs locaux
07/12/2022	Registre numérique	Sandrine Simon	Projet indispensable et essentiel ,pour la gestion des déchets de notre territoire.
2/2022	Registre numérique	Anonyme	Convaincue de la nécessité et de l'urgence du sujet, il n'en reste pas moins que le temps a fait son oeuvre. Depuis 10 ans Nicopolis et ses alentours ont pris un cap résolument de développement économique et touristique, source de mannes financières qui permettent à l'agglomération Provence Verte d'enfin s'équiper en infrastructures, ce lieu est stratégique. Ne cédon pas à la pression de l'urgence. Revenons tout d'abord à la performance de cette installation 35 millions d'euros annoncés, disons 50 en final, pour demander à un délégataire de s'engager à minima à 5% de RECYCLAGE, et au mieux à 15%. De même, accepter d'avoir un taux d'enfouissement jusqu'à 60%! Et cerise sur le gâteau, pour rentabiliser le dispositif aller chercher 20 000 tonnes de déchets industriels extérieurs. Nous avons déjà le résultat des belles promesses passées d'INNOVA. Revoyons sérieusement cette copie, beaucoup de travail a été effectué certes, mais cela ne nous oblige pas à courir sur le mauvais chemin.
07/12/2022	Registre numérique	CATHERINE DELZERS	Convaincue de la nécessité et de l'urgence du sujet, il n'en reste pas moins que le temps a fait son oeuvre. Depuis 10 ans Nicopolis et ses alentours ont pris un cap résolument de développement économique et touristique, source de mannes financières qui permettent à l'agglomération Provence Verte d'enfin s'équiper en infrastructures nécessaires, ce site est stratégique pour notre économie. Ne cédon pas à la pression de l'urgence. Revenons tout d'abord à la performance de cette installation 35 millions d'euros annoncés (disons 50) pour demander à un délégataire de s'engager à minima à 5% de RECYCLAGE, et au mieux à 15%. De même, accepter un taux d'enfouissement jusqu'à 60%. Et pour rentabiliser le dispositif aller chercher 20 000 tonnes de déchets industriels extérieurs. Nous avons déjà le résultat des belles promesses passées d'INNOVA. Revoyons sérieusement cette copie, beaucoup de travail a été effectué certes, mais cela ne nous oblige pas à courir sur le mauvais chemin
07/12/2022	Registre numérique	MURIEL ALIS	Il n'y a pas d'engagement des porteurs de projet de trier la quasi totalité des déchets récoltés: le fait de s'engager sur 5 à 12% de tri pour recyclage est totalement irresponsable et trompe les citoyens sur la réalité. Il est en outre inconcevable qu'une structure privée a but lucratif soit financée par des fonds publics. d'autre part, quid du bien fondé du projet: inciter les citoyens a trier de plus en plus pour finalement accepter des déchets industriels pour rentabiliser la structure: donc au plus le citoyen trie, au plus il paie de taxe , au moins la structure n'aura à trier/recycler et au plus le projet servira aux industriels et activités économiques qui ne l'auront pas financé. Où est la logique? Et le traitement de ces déchets « autres » sera source de pollution et nuisances pour la biodiversité. Le projet se doit d'être plus ambitieux , efficient et respectueux de l'environnement. Il convient de chercher en amont à générer moins de déchets. AVIS DEFAVORABLE

07/12/2022	Registre numérique	Benjamin Caternet	Un projet présenté comme "sympathique" et bien pensé... mais un emplacement complètement daté et plus du tout au bon endroit. 30 000 M2 de bâtiment, peu d'emplois par rapport à la surface, des odeurs allant de détectables à identifiables, des camions coulant sur les routes encore plus embouteillées qu'aujourd'hui dans BRIGNOLES. Alors que BRIGNOLES et Nicopolis étaient tournés vers un bel avenir, c'est le retour du passé et du déclassement de toute la zone. Si la nécessité de sa construction est nécessaire c'est son emplacement anachronique qui est une catastrophe pour la zone, le tourisme et l'environnement viticole.
07/12/2022	Registre numérique	I Tc	Projet à venir
07/12/2022	Registre numérique	Anne Onyme	Comment rendre un avis motivé avec aussi peu d'informations sur un projet aussi coûteux (39 millions d'euros). La présentation publique fut lacunaire, les éléments à la dispositions des citoyens frisent l'indigence. Le peu d'éléments présentés posent néanmoins de nombreuses questions (voir détails dans le pdf joint) , auxquelles nous ne pouvons avoir de réponses avant de donner notre avis. L'absence de certains éléments (voir détails dans le pdf joint) aussi . La consultation pose beaucoup de questions et d'interrogations. Trop pour pouvoir donner un blanc-seing, par un avis favorable.

2. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Brignoles – 16 novembre 2022

INTERVENANTS

ANIMATION

- **Philippe DI SCALA**, Animateur, Agence Stratis

INTERVENANTS

- **Eric AUDIBERT**, Président SIVED NG – Maire de Montfort sur Argens
- **Didier BREMOND**, Président Agglo Provence Verte - Maire de Brignoles – VP SIVED NG
- **Yannick SIMON**, Président CC Cœur du Var – Maire de Cabasse
- **Hervé PHILIBERT**, Président CC Provence Verdon – Maire de Ginasservis – VP SIVED NG
- **Frédéric FAISSOLLE**, Directeur Général des Services SIVED NG

- **Jérôme BERTHET**, Directeur, Cabinet Valdech
- **Marion CLAUDET**, Chef de Projets, Cabinet Valdech
- **Emilie POMAR**, Ingénieure, Cabinet Inddigo
- **Maître Justine GATEL**, Avocate, Cabinet Parme
- **Aymeric DALLARD**, Coordinateur, Agence Stratis

DURÉE DE LA REUNION : 1h45 – de 18h15 à 20h

85 PARTICIPANTS

Ouverture de la réunion

L'animateur, Philippe Di Scala, lance la réunion et Eric Audibert, Président du SIVED NG, ouvre officiellement la réunion et accueille les différents participants à ce temps fort de la concertation.

Séquence 1 – Présentation du contexte et du projet

Eric Audibert, Président du SIVED NG, présente la séquence 1 et les objectifs du projet.

PRISE DE PAROLE DES ÉLUS – SÉQUENCE 1

M.Simon, Président de la Communauté de Communes Cœur du Var, Maire de Cabasse, indique souhaiter que l'Etat impose un cadre réglementaire plus contraignant aux producteurs d'emballages pour revenir à un mode de consommation plus sain. A ce titre, il précise que le citoyen paie le déchet trois fois : à l'achat, au ramassage et à l'enfouissement, tandis que le producteur d'emballage n'a pas, ou peu de contraintes. Il indique qu'il est nécessaire que le législateur et les services de l'Etat s'intéressent à l'origine de la production du déchet parce qu'il devient impératif et urgent d'en produire moins à la source.

M.Philibert, Président de la Communauté de Communes Provence Verdon, Maire de Ginasservis et Vice-Président du SIVED NG, indique que tout le monde s'est mis autour de la table pour faire aboutir le projet Oreval. Très peu de sites sur le Var peuvent accueillir des déchets ultimes. Le site de Ginasservis a été réouvert spécifiquement pour le projet Oréval. Il y a consensus dans la volonté de ne pas saturer le site de Ginasservis, soit 15.000 tonnes annuelles maximum pour une durée d'exploitation du site évaluée à 19 ans. Il précise qu'il est urgent qu'Oréval démarre sans délai notamment eu égard à l'augmentation prévue du coût d'enfouissement des déchets.

M.Brémond, Président de l'Agglomération Provence Verte, Maire de Brignoles et Vice-Président du SIVED NG, souligne que l'Etat n'a donné que deux mois aux collectivités pour régler le problème de fermeture du Balançan. Il précise que ce sont les collectivités qui vont payer le projet et à travers les collectivités, les administrés du territoire. Il dénonce le rôle de l'Etat qui, selon lui, ne fait qu'imposer un cadre réglementaire contraignant aux collectivités. Il précise que le projet doit se faire, il n'y a pas de sujet mais que s'il se fait à Brignoles, en tant qu'élus il sera extrêmement vigilant.

Séquence 2 – Temps d'échange avec la salle

Le temps de présentation du projet a été suivi d'un temps d'échanges avec la salle. L'animateur distribue la parole aux différents participants souhaitant contribuer et s'exprimer sur le projet. Les différentes interventions sont retranscrites ci-dessous.

Julien LASSAUQUE, conseiller municipal délégué à l'environnement sur la commune du Val, précise excuser le Maire de Le Val retenu pour des obligations professionnelles. Il souhaite avoir confirmation d'un chiffre mentionné sur la plaquette : 42% à 60% de déchets partant à l'enfouissement à Ginasservis alors qu'à l'oral 80% ont été évoqués. Il souhaite également savoir comment communiquer au mieux auprès des habitants sur le geste de tri afin qu'il n'y ait pas une réduction ou un abandon du geste en lien avec la mise en place d'Oreval.

Jérôme Berthet, directeur du cabinet VALDECH, précise que sur ce type d'installation, il est possible d'arriver à 80% de déchets valorisés pour les plus performantes, mais que dans le projet de contrat de l'installation Oreval, ce sont des niveaux de performance de 40 à 62% qui sont précisés pour des raisons économiques. Le contrat présentera les conditions minimums de performance attendues par les candidats, et la sélection intègrera le côté performantiel.

Eric Audibert, président du SIVED NG, précise que l'installation Oréval n'a pas vocation à remplacer le premier geste de tri. Le SIVED NG va continuer à insister, à communiquer sur l'importance de ce geste, d'où la nécessité de la sensibilisation des habitants. Pour favoriser un meilleur tri, le SIVED NG est également en train de travailler sur une tarification incitative pour sensibiliser les producteurs de déchets à leur production de déchets afin qu'ils payent en fonction de ce qu'ils produisent. Cette réflexion est destinée à diminuer, à la source, la production de déchets. Cette proposition devra être votée par les élus en Comité Syndical. Il souligne que le geste de tri et Oreval sont complémentaires pour atteindre les objectifs réglementaires et environnementaux.

Nicole RULLAN, maire de Correns intervenant à titre personnel pour cette soirée, souhaite savoir s'il est prévu de demander aux constructeurs de positionner des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments pour produire de l'énergie. Elle souhaite également savoir où va et comment sera utilisée l'énergie produite par la valorisation de certains déchets.

Eric Audibert, président du SIVED NG, précise que le concessionnaire sera fortement incité à installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments. Il précise que la valorisation énergétique n'aura pas lieu sur le site d'Oreval. Une étude sur une partie du département du Var, dont le SIVED NG fait partie, est en cours pour tenter de mettre en place une filière de valorisation énergétique des résidus à haut pouvoir calorifique.

Un participant, restaurateur sur le site de Nicopolis, s'inquiète des odeurs potentielles de l'installation notamment pour les restaurateurs qui ont des terrasses. Il aimerait qu'un autre site soit choisi pour construire un centre de tri et de valorisation. Il précise que Nicopolis a beaucoup changé et est presque devenue une ville. Il souhaite savoir s'il est possible de garantir qu'il n'y ait pas d'odeurs engendrées par Oréval dans les années à venir.

Eric Audibert, président du SIVED NG, précise que toutes les chaînes de tri auront lieu sous bâtiment fermé en dépression, avec filtre sur les odeurs et poussières. Tous les moyens seront mis en œuvre pour imposer au futur concessionnaire une obligation de résultats et de moyens pour que les odeurs soient confinées dans l'installation. La question de l'impact olfactif est primordiale et a été prise en compte dès l'origine du projet. D'un point de vue réglementaire, l'installation ne devra pas produire plus de 5 unités d'odeur par mètre cube. Souhaitant être encore plus contraignant que la réglementation en vigueur, le SIVED NG imposera au futur délégataire un niveau de trois unités d'odeur. Situé à l'écart des habitations, le site de Nicopolis a été fléché depuis 2012/2014 en raison de ses forts atouts. Il précise que beaucoup d'activités industrielles génèrent des odeurs dans la zone d'activités, mais que pour le projet Oréval, tout a été mis en œuvre pour intégrer ce paramètre dès l'origine du projet.

Marion Claudet, chef de projet du cabinet VALDECH, précise que dans le projet de contrat, en cours d'élaboration, la question de la maîtrise olfactive de l'installation est un élément central. Il sera l'un des critères principaux pour sélectionner le futur délégataire et retenir celui qui proposera des niveaux de maîtrise supérieurs à la réglementation en vigueur.

En terme technique, il y a eu beaucoup d'évolutions dans ce domaine et aujourd'hui, de nombreuses installations de valorisation des déchets peuvent cohabiter avec des zones de vie et d'activités. Elle précise qu'aujourd'hui, les installations ont des niveaux d'odeurs faiblement perceptibles et que le projet Oreval est une installation moderne et industrielle, reposant sur ces nouvelles technologies.

Jérôme BERTHET, directeur du cabinet VALDECH, précise que les unités d'odeurs sont un moyen d'évaluer l'impact olfactif basé sur un jury de nez. La perception humaine est évaluée à 2 à 3 unités d'odeurs selon les individus. C'est le seuil visé dans le projet de contrat.

Un participant, habitant le golf de Barbaroux, indique trouver très dommageable que l'implantation d'Oréval se réalise sur le site de Nicopolis. Selon lui, cette partie du territoire est très viticole et naturelle et il indique que tous les bâtiments identiques ont des résultats, in fine, bien différents des études. Il cite l'exemple d'Innova, aujourd'hui à l'arrêt, après de très grands investissements financiers. Il précise que les camions qui vont se rendre au centre de tri vont contribuer à augmenter le trafic d'une zone d'activités déjà très saturée avec des personnes venant notamment des

communes du Val, du Cannet-des-Maures et de Brignoles. Il précise trouver scandaleux que l'Etat pousse à l'installation de ces projets et pas à la diminution de la production des déchets à la source. Il précise être inquiet et préoccupé par un niveau de performance et de maîtrise olfactif qui pourrait être différent de ce qui est promis au départ.

Eric Audibert, président du SIVED NG, réprecise à nouveau que le choix du futur concessionnaire se fera sur ce critère central. Un dispositif rigoureux et contractuel fera en sorte que le futur concessionnaire respecte le niveau d'odeurs fixé par ses soins dans le contrat d'objectifs. Parallèlement, le SIVED NG mettra en œuvre un dispositif de contrôle réguliers pour vérifier dans le temps cet objectif de performance soit dûment respecté. En outre, le SIVED NG réfléchit à un dispositif de sanctions drastiques en cas de non-respect des objectifs pour une remise en conformité immédiate, à l'identique du procédé des stations d'épuration.

Marion Claudet, chef de projet du cabinet VALDECH, précise que des pénalités financières très lourdes sont envisagées en cas de non-respect des seuils. Concernant le trafic, elle précise qu'il y aura beaucoup moins que 27 camions notamment grâce à l'élimination et au regroupement qui peut avoir lieu sur l'installation. Dans la mesure où il y aura une massification des flux, il s'agit d'une estimation haute. Elle précise qu'il est prévu un accès direct à l'installation Oréval permettant d'être indépendant de la zone de Nicopolis pour les camions. La création d'un rond-point supplémentaire est également prévue.

Frédéric Faissolle, Directeur Général des Services du SIVED NG, précise que le nombre de 27 camions est effectivement une moyenne des entrants/sortants. Eu égard au gisement de déchets, la projection prévue est d'environ 30 camions (entrées et sorties) sur l'installation. Le projet de rond-point est prévu pour désenclaver le trafic routier sur la partie sud de Nicopolis, au droit du terrain.

Didier Brémond, Président de l'Agglomération Provence Verte, Maire de Brignoles et Vice-Président du SIVED NG, précise que le projet de rond-point n'est pas réalisé pour l'installation Oréval mais pour fluidifier l'accès à la zone de Nicopolis. A ce titre, il tient à préciser que ce projet est financé par la collectivité (Agglomération Provence Verte et Département du Var).

Eric Audibert, président du SIVED NG, précise qu'il n'y aura pas de flux routiers supérieurs à l'existant.

Un participant, exploitant d'un domaine viticole, situé route de Cabasse, précise que le golf est un site touristique reconnu pour le territoire et la région. Il indique comprendre l'intérêt de ces installations mais préférerait que l'accent soit mis auprès des producteurs d'emballages afin de les

faire payer à la source. L'objectif de réduction à 2030 de 15% des emballages lui semble largement insuffisant. Il précise que Nicopolis a beaucoup évolué dans la mesure où cette zone d'activité concentre beaucoup d'entreprises à forts potentiels et pense que le projet Oréval va être néfaste, notamment pour les 2 500 personnes qui travaillent à proximité immédiate. Il se demande s'il n'existe pas un meilleur site que celui présenté et retenu.

Eric Audibert, président du SIVED NG, indique que le site de Nicopolis est fléché pour le projet depuis 2012. Il précise que le SIVED NG a fait de nombreuses recherches pour envisager un autre site sur le territoire des trois intercommunalités. Aucun ne concentre les mêmes atouts que le site retenu dans la zone d'activités de Nicopolis. Il indique comprendre les craintes légitimes des habitants situés en périphérie. Il indique que la recherche d'un nouveau site impliquerait 2 à 3 ans de retard pour le projet Oréval, alors que la réglementation impose aux collectivités de réduire l'enfouissement dans des délais impartis. Parallèlement, la recherche de foncier disponible engendre la relance des études techniques et donc, des coûts supplémentaires.

Un participant, vigneron en périphérie de Nicopolis, souhaite savoir si le scénario de gestion d'une situation de grève a été prise en compte, avec notamment l'immobilisation de camions de déchets dans le centre de tri, qui pourrait entraîner une pollution olfactive.

Eric Audibert, président du SIVED NG, rappelle à nouveau que l'intégralité du fonctionnement de l'installation Oréval se fait sous bâtiment fermé : aucun camion n'a vocation à stationner, même ponctuellement, à l'extérieur de l'installation. De plus, une obligation de mise en place du tri à la source des biodéchets va intervenir début 2024, qui représente actuellement la partie la plus odorante des déchets à traiter. A partir de cette date, les camions ne transporteront donc plus ces derniers. Il sera proposé au conseil syndical la gratuité des composteurs individuels afin que 75% des habitants de la Provence Verte qui vivent dans une maison avec jardin puissent composter de façon individuelle leurs biodéchets.

Marion Claudet, chef de projet du cabinet VALDECH, précise qu'en effet, il n'y a pas d'aires de stationnement ou de stockage extérieur prévues dans le projet. A ce titre, les camions entrent directement dans l'installation et ressortent vides. En cas de stockage exceptionnel de déchets, le cahier des charges imposera au délégataire un hall de stockage temporaire dans l'installation. Sa taille suffisante lui permettra de faire vider les camions pour une durée de 2 à 3 jours dans le bâtiment fermé en dépression avec traitement de l'air. Elle précise que normalement, un délestage de déchets se réalise normalement dans la journée et que le délégataire devra proposer des solutions de délestage en cas de situation exceptionnelle pour détourner des flux qui ne pourraient pas être gérés au sein de l'installation.

Un participant précise que le projet est très bien mais souhaite inciter la population au tri. Les habitants ne savent pas encore bien trier. Il souhaiterait que les services de l'Etat accentuent la communication sur le geste de tri. Il précise que c'est un enjeu majeur et l'effort sur ce sujet est plus que jamais d'actualité.

Eric Audibert, président du SIVED NG, rappelle que l'installation Oréval est bien complémentaire du geste de tri à la maison. Il précise que le SIVED NG finance des interventions dans les écoles pour apprendre le plus tôt possible le geste de tri. Parallèlement, il précise que chacun, en tant que consommateur averti, peut faire le choix de renoncer au suremballage.

David Clercx, Maire de Camps-La-Source, souhaite savoir quelle quantité d'eau est récupérable lors du séchage des biodéchets et comment la réutiliser dans cette période de pénurie.

Jérôme Berthet, directeur du cabinet VALDECH, précise que le bioséchage n'est pas toujours présent dans ce type d'installation. Il est possible que des candidats déposent des offres ne comportant pas d'unité de bio séchage, et ce, notamment en raison du coût énergétique. L'eau présente dans les déchets est polluée et il existe plusieurs solutions pour son traitement : une qui consiste à la traiter totalement et la rejeter en milieu naturel. L'autre qui consiste à réaliser un pré-traitement sur site pour pouvoir être conforme aux normes en vigueur et ensuite se raccorder au réseau d'assainissement. Enfin, il existe des installations fonctionnant sans rejet : on réutilise dans le processus les eaux récoltées lors du bioséchage. Il est donc possible qu'un candidat propose une installation ne produisant aucun effluent.

Un participant, élu à la mairie de Garéoult, souhaite savoir s'il y aura une étude sur la consommation en eau de l'installation, ressource de plus en plus en restreinte. Il précise qu'au début d'études, il y avait une possibilité de transformer certains déchets en biocarburant : aujourd'hui il n'y a plus cette possibilité et souhaite savoir pourquoi.

Eric Audibert, président du SIVED NG, précise que la production de biocarburant a un fort impact en termes d'odeurs et que, pour cette raison, cette piste n'a plus été étudiée.

Jérôme Berthet, directeur du cabinet VALDECH, précise que la consommation d'eau de ce type d'installation est très faible. Dans le processus de bioséchage, on cherche plutôt à savoir quoi faire de l'eau récupérée. Concernant la production de biocarburants, celle-ci est également liée à la réglementation, qui encadre drastiquement tout processus de méthanisation et le coût de production est également supérieur au coût de revente du biocarburant. Pour toutes ces différentes raisons, le

SIVED NG a fait le choix d'abandonner cette approche afin de privilégier le recyclage chimique des plastiques. Après transformation, ces derniers peuvent servir à produire de la résine.

Un participant, chef d'entreprise sur Nicopolis, indique que le choix du lieu l'interpelle. Il souhaite savoir pourquoi ne pas utiliser le site de Balançon situé au Cagnet-des-Maures pour installer Oréval sur ce site.

Yannick Simon, Président de la Communauté de communes Cœur du Var, Maire de Cabasse et Vice-Président du SIVED NG, précise que le site de Balançon est un site d'enfouissement qui n'est plus en fonctionnement. Il indique que ce site se situe dans une Réserve Naturelle Régionale et qu'il a été fermé par décision de justice. Il indique comprendre les questionnements des participants sur le choix du site de Nicopolis. Il précise que ce type d'installations ne plaît à personne mais qu'il est nécessaire de choisir le site stratégique de Nicopolis. Changer de site ne serait que déplacer le problèmes, d'autres participants seraient également opposés au projet.

Jérôme Berthet, directeur du cabinet VALDECH, précise qu'il existe également des contraintes techniques. A titre d'exemple, réutiliser l'emplacement d'un ancien site d'enfouissement pour réaliser une installation industrielle n'est pas pertinent notamment pour la réalisation des fondations. Cela nécessiterait également de percer l'étanchéité des casiers.

Chantal Lassoutanie, 1^{ère} adjointe à la ville de Brignoles mais intervenant à titre personnel, indique que Nicopolis est un centre économique aujourd'hui qualitatif et reconnu sur le territoire. Il existe également un point d'intérêt touristique avec le golf de Barbaroux qui est en plein développement et une jolie vallée constituée de vignobles. Elle précise que qualitativement parlant, il n'est pas souhaitable d'installer une installation de valorisation à proximité.

Jacques Paul, Maire de La Celle, précise qu'actuellement et depuis dix ans, la ville, en tant qu'adhérente du SIVED NG, accueille un quai de transfert d'ordures ménagères. Il précise "Le SIVED NG, c'est nous et pas les autres : ceux qui produisent des déchets sur la Provence Verte doivent les gérer". Il rajoute que sur La Celle il n'y a pas d'odeurs ni de désagréments dans l'accueil de ce type de structures. Le grand hangar dans lequel les camions viennent décharger n'est pas un hangar pressurisé alors que sur le site d'Oréval il le sera. Il précise qu'il serait temps maintenant de passer à l'action pour décliner le projet Oréval, qui deviendra une référence en la matière et qui pourra devenir un lieu de visite technique et pédagogique vers le public scolaire par exemple.

Didier Brémont, Président de l'Agglomération Provence Verte, Maire de Brignoles et Vice-Président du SIVED NG, indique qu'il faut en effet ce projet d'installation de valorisation. Il précise

qu'il n'y a toutefois pas pléthore de maires qui veulent ce type d'installation sur leur commune. La ville de Brignoles maintient l'engagement pris par l'ancienne mandature pour cette installation mais ce n'est pas pour autant un acte valorisant pour la commune. Il rappelle que quand la décision a été prise il y a une dizaine d'années, il n'y avait pas encore ce développement économique autour du site. Il souhaite mettre en avant la discussion en cours avec les brignolais sans retarder le projet. Il précise que le rond-point de sortie de l'installation Oréval sera financé par le Département et la Communauté d'Agglomération. Il souhaite la garantie et l'assurance qu'il n'y aura aucune odeur pour les entreprises qui se sont développées. Il souhaite une preuve écrite de l'Etat et si c'est le cas, il n'empêchera pas le projet de se réaliser.

Séquence 3 – Conclusion et prochaines étapes

L'animateur, Philippe Di Scala, rappelle les modalités de la concertation qui se déroule du 9 novembre jusqu'au 7 décembre avec 10 lieux officiels de concertation. Il précise qu'un site internet dédié www.oreval-sived.fr est en ligne sur lequel chacun peut trouver de la documentation sur le projet, laisser un avis et consulter tous les avis laissés sur le projet.

Eric Audibert, président du SIVED NG, conclut la réunion en remerciant les équipes du SIVED NG et les bureaux d'études techniques et juridiques ainsi que l'agence de communication/concertation Stratis. Il remercie également les participants pour la qualité des échanges. Il indique que les inquiétudes sont légitimes, la gestion des déchets n'est pas "un long fleuve tranquille". Il précise porter pour l'ensemble des élus du territoire la responsabilité de faire émerger un projet d'intérêt général. Il précise que tout le monde produit des déchets : " il y a une responsabilité pour tous de moins en produire, de mieux trier et de trouver des solutions pour que cela demeure acceptable pour le territoire". Il précise que devant le défi des déchets, il faut savoir oser en utilisant tous les gardes fous possibles.

3. SUPPORT DE LA REUNION PUBLIQUE



UNITÉ DE VALORISATION
MULTI-FILIÈRES DE DÉCHETS
Zone de Nicopolis à Brignoles

Concertation du 9 nov. > 7 déc. 2022

Mercredi 16 novembre à 18h

RÉUNION PUBLIQUE BRIGNOLES

Hall des Expositions, Cours de la Liberté



AVEC ORÉVAL,
NOS DÉCHETS ONT
DE LA RESSOURCE

INFOS, AVIS, ACTUS
www.oreval-sived.fr



Réunion Publique : les intervenants

SIVED NG

- **Eric AUDIBERT,**
Président SIVED NG
- **Didier BREMOND,**
Président Agglomération Provence Verte
- **Yannick SIMON,**
Président Communauté de Communes
Cœur du Var
- **Hervé PHILIBERT,**
Président Communauté de Communes
Provence Verdon
- **Frédéric FAISSOLLE,**
Directeur Général des Services SIVED NG

BUREAUX D'ÉTUDES

- **Jérôme BERTHET,**
Directeur, Cabinet Valdech
- **Marion CLAUDET,**
Chef de Projets, Cabinet Valdech
- **Emilie POMAR,**
Ingénieure, Cabinet Inddigo
- **Maître Justine GATEL,**
Avocate, Cabinet Parme
- **Philippe DI SCALA,**
Animateur, Agence Stratis
- **Aymeric DALLARD,**
Coordinateur, Agence Stratis



INTRODUCTION



Avec Oréval, nos déchets ont de la ressource |

Déroulé de la réunion publique

18h - INTRODUCTION

- Eric AUDIBERT, Président SIVED NG
- Didier BREMOND, Président Agglomération Provence Verte

18h15 - SÉQUENCE 1

- Contexte territorial et réglementaire
- Projet Installation Oréval soumis à la concertation
- Yannick SIMON, Président CC Cœur du Var
- Hervé PHILIBERT, Président CC Provence Verdon

18h45 - SÉQUENCE 2

- Expressions et temps d'échanges

19h45 - CONCLUSION

- Principaux enseignements
- Concertation, mode d'emploi



Réunion Publique – Brignoles - 16/11/2022

Les règles du jeu



**Dialogue
et écoute**



**Recueil des contributions
de tous**



**Respect
des intervenants**

**Un temps fort de la concertation officielle et volontaire
du 9 novembre au 7 décembre 2022**



Réunion Publique – Brignoles - 16/11/2022

INFOS, AVIS, ACTUS
www.oreval-sived.fr



SÉQUENCE 1

Contexte territorial et réglementaire Projet soumis à la concertation



Avec Oréval, nos déchets ont de la ressource |

SIVED NG : 2 compétences dans la gestion des déchets du territoire

COMPÉTENCE COLLECTE

Collecte des déchets :

dispositifs de tri, collecte de vos déchets, fourniture de bacs, mise en place de colonnes de tri, accès aux Espaces-triS...

Prévention :

distribution de composteurs, subvention pour l'achat de broyeur, création de ressourceries...

Sensibilisation :

agents de prévention, stands, animations scolaires, journal d'information, site internet, réseaux sociaux...



Communauté d'Agglomération Provence Verte

COMPÉTENCE TRAITEMENT

Traitement des ordures ménagères résiduelles dans les filières adéquates : enfouissement ou incinération.



- Communauté d'Agglomération Provence Verte
- Communauté de Communes Cœur du Var
- Communauté de Communes Provence Verdon

La raréfaction des solutions de traitement des ordures ménagères

► La situation délicate du département du Var avec la fermeture en 2018 du site de stockage des déchets du Cannel des Maures (Balançon)

- Traitement annuel de 200 000 tonnes de déchets de près de 93 communes, soit 1/3 des déchets du Var
- Des répercussions économiques et environnementales majeures sur toute la filière déchets du Var

► De forts enjeux liés à la hausse du "coût des déchets"



Une demande plus forte que la capacité de stockage disponible



Nécessité d'exporter une partie des déchets hors du département

De forts enjeux liés à la hausse du "coût de gestion des déchets"

Coût d'élimination et de traitement des déchets résiduels



**Indispensable d'investir dans les solutions locales permettant :
la réduction des déchets à la source, le tri et le recyclage
pour réduire drastiquement les déchets résiduels enfouis**

Un projet répondant au cadre réglementaire

- ▶ Loi du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)
- ▶ Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- ▶ Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets



- **Donner la priorité à la prévention et à la réduction de la production des déchets**

- > Réduction de 15% des DMA produits par habitants en 2030 par rapport à 2010
- > Réduction de 5% des DAE par unité de valeur en 2030 par rapport à 2010

- **Réduire le recours à l'enfouissement et favoriser la valorisation des déchets :**

- > Valorisation matière de 65 % des déchets d'ici 2025
- > Diminution de 50% des capacités annuelles d'enfouissement et d'incinération sans valorisation énergétique d'ici 2025
- > Valorisation énergétique de 70 % des déchets non valorisables sous forme de matière d'ici 2025

- ▶ **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets**

Projet du SIVED NG : Cap sur l'économie circulaire

Il n'est plus envisageable de continuer à enfouir ou incinérer nos déchets indéfiniment, pour des raisons environnementales, sanitaires, économiques, et réglementaires.

- ▶ Malgré une démarche active de réduction des déchets sur les 3 EPCI (prévention/campagne tri...), **nécessité d'un équipement performant en complément pour répondre aux enjeux du territoire** (attractivité démographique, économique et touristique)
- ▶ **Répondre à l'ambition réglementaire de réduction de l'enfouissement des déchets**, avec une gestion plus durable de l'environnement et des solutions locales
- ▶ **Sortir du modèle « produire, consommer, jeter »**, en se dotant d'un outil performant pour transformer nos déchets ménagers en ressource matière ou énergétique

La création d'une unité de tri et de valorisation multi-filières des déchets

- ▶ Une Installation Classée au titre de la Protection pour l'Environnement (ICPE)
- ▶ Une procédure d'autorisation environnementale (code de l'Environnement)



**Le dossier d'autorisation environnementale
devra démontrer l'acceptabilité du projet au regard
de ses impacts et enjeux sur l'environnement**

Projet Oréval



Origines du projet

- **Technovar : une réflexion remontant à 2012**

A l'origine : Un gisement potentiel de 65 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles sur 66 communes

- **Transformation en SIVED Nouvelle Génération pour porter le projet en 2017**

L'aboutissement d'une longue réflexion et d'une coopération active entre les EPCI de l'Ouest et du Centre Var avec au final 3 EPCI membres (Provence Verte, Cœur du Var et Provence Verdon) représentant 54 communes

- **Loi AGEC de 2020 : un impact sur le projet initial**

De nouvelles études pour s'adapter au cadre réglementaire (solution technique sans tri mécano-biologique).

- **Choix d'un nouveau nom pour illustrer le tri et la valorisation en 2021**



Le choix d'un nouveau nom pour illustrer le tri et la valorisation



pour le cercle vertueux de l'économie circulaire



pour récupération et réutilisation des matières



pour valorisation des sous-produits en énergie

3 intercommunalités unies autour d'un projet innovant de traitement des ordures ménagères résiduelles

**Installation Oréval :
une gestion durable
des déchets pour
le Nord Ouest du Var**

167 000
habitants

54
communes

61 500
tonnes de déchets potentiels
à traiter/an



Réunion Publique – Brignoles - 16/11/2022

Installation Oréval : 3 objectifs majeurs

- ▶ **Répondre aux exigences réglementaires et environnementales**
- ▶ **Maîtriser le coût de traitement des déchets**

Pour le SIVED NG, il s'agit donc d'anticiper les évolutions à venir et d'être autonome sur le tri et le traitement des déchets résiduels afin de maîtriser les outils et la dépense publique associée

- ▶ **Assurer le pilotage d'un projet public d'intérêt général**

- en définissant les objectifs de performance et le périmètre du projet
- en laissant l'opportunité d'une solution industrielle aux acteurs privés
- en garantissant la mise en concurrence par le pilotage d'un projet public d'intérêt général

L'installation est pensée pour accompagner les nouvelles avancées technologiques et disposer d'une solution pérenne et évolutive de valorisation des déchets

Mode de gestion retenu : une délégation de service public

► Un contrat de concession à une entreprise privée

- **Après une procédure de mise en concurrence**, un contrat de concession sous forme de délégation de service public.
- **Conception, construction, exploitation et maintenance** de l'ensemble des activités du site pour une durée de 20 ans.

► Une maîtrise du coût de gestion des déchets pour les habitants

- Un investissement pris en charge par un prestataire privé. Le SIVED NG s'acquittera d'un coût de traitement auprès du délégataire.

Des objectifs définis et contrôlés par la collectivité via le contrat de concession, une solution industrielle proposée et mise en œuvre par le privé.

Une solution technique et industrielle performante

► Installation Oréval composée de différents ateliers comportant des zones de stockage

Solution technique et industrielle comportant à minima :

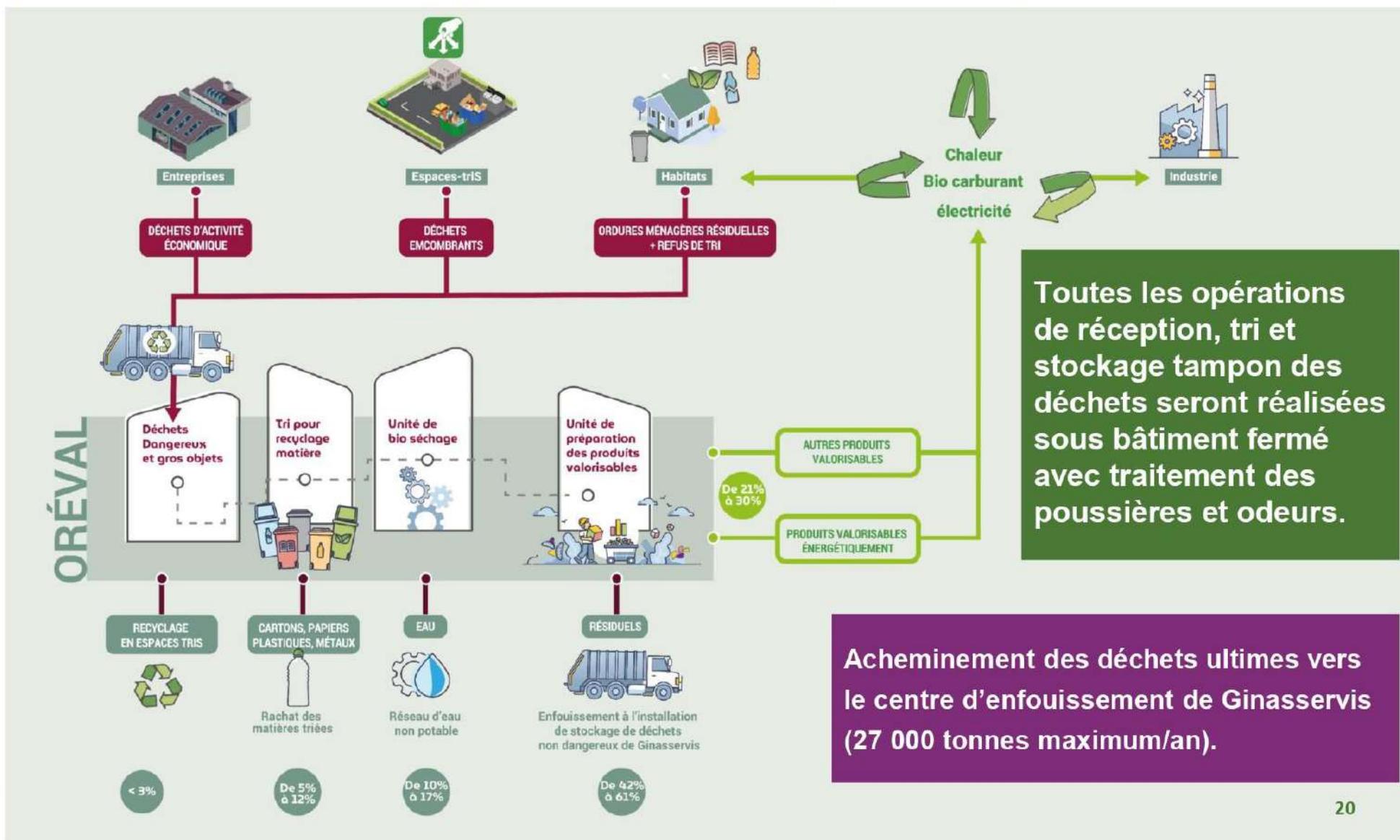
- A l'arrivée sur site : Un dispositif d'accueil de pesée et de contrôle des déchets entrants et sortants et une aire de réception des déchets sous bâtiment fermé
- A l'intérieur de l'installation : une ou plusieurs chaîne de tri

► Toutes les opérations de réception, tri et stockage tampon des déchets seront réalisées sous bâtiment fermé avec traitement des poussières et odeurs.

► La perception et la garantie d'une installation moderne, propre et respectueuse des exigences environnementales



Exemple de solution technique : un nouveau parcours pour nos déchets



Un emplacement aux forts atouts dans la zone de Nicopolis



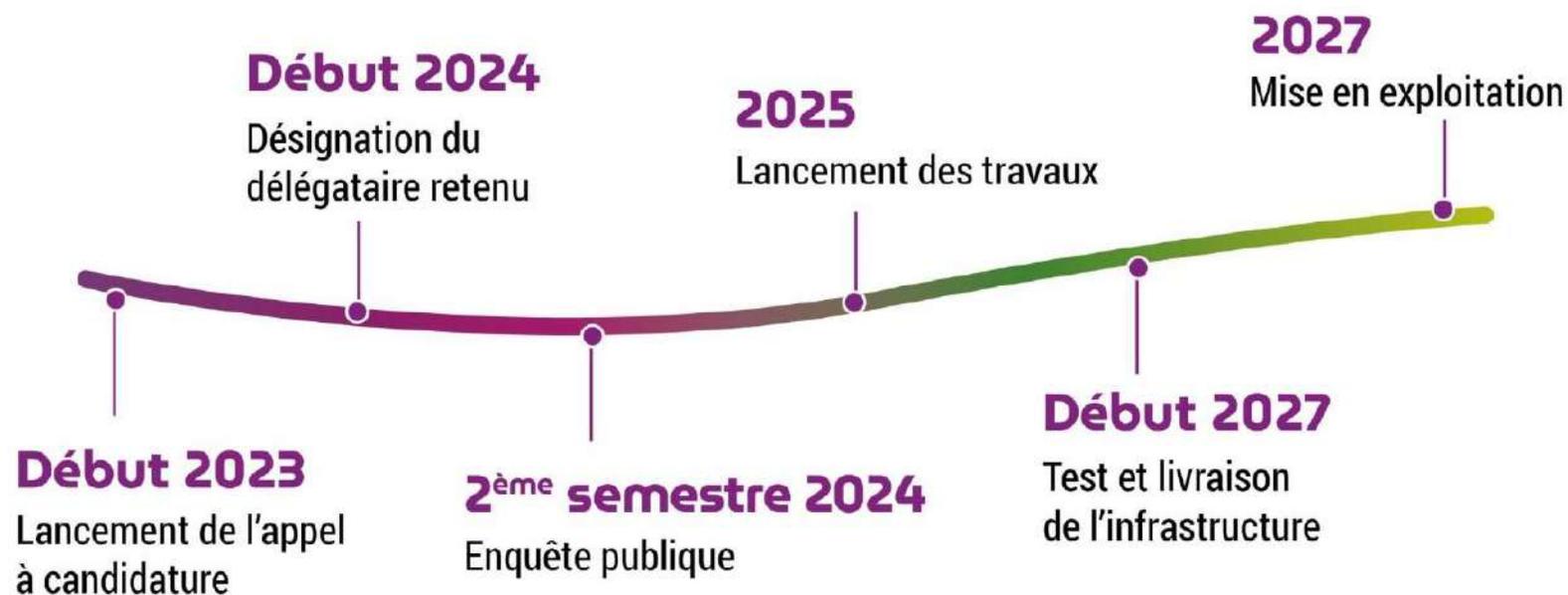
- ▶ Au centre de la zone de production des déchets
- ▶ Compatible avec le caractère industriel de la zone d'activités
- ▶ Superficie d'environ 35 000 m²
- ▶ Parfaitement desservi par les différents réseaux
- ▶ Eloigné des zones d'habitats (+ de 800m)

Incidences potentielles sur l'environnement

Incidences étudiées	Impact potentiel
Gestion des odeurs	installation fermée avec système de traitement des odeurs performant
Confinement du bruit	respect des normes de bruit des ICPE – installation fermée
Trafic routier	27 camions par jour environ – une seconde entrée via un giratoire est prévue au droit du terrain
Milieu naturel faune-flore	site en zone urbaine Uzn – faibles enjeux écologiques – étude faune-flore d'un an en cours
Risques technologiques ou naturels	pas dans le périmètre du PPRI de Brignoles (inondations)
Paysages	mesures d'intégration paysagères à prévoir (matériaux, volumes, végétalisation...)
Emissions de gaz à effet de serre	impact positif avec moins de transport et d'enfouissement de déchets

Le projet fera l'objet d'une étude d'impact environnemental et d'une enquête publique

Calendrier et coût prévisionnels



- **Un coût évalué entre 31 et 39 millions d'euros**
(à la charge du délégataire) à l'issue d'une mise en concurrence et fonction des procédés technologiques proposés



VOUS AVEZ LA PAROLE



Avec Oréval, nos déchets ont de la ressource |

4. ARTICLES DE PRESSE

4.1 VAR MATIN, 10.11.2022, "Les questions que soulève le projet d'usine de gestion des déchets Oréval à Brignoles"

BRIGNOLES Environnement Politique

Les questions que soulève le projet d'usine de gestion des déchets "Oréval" à Brignoles

Alors que la concertation publique débute, après le report d'une délibération importante la semaine dernière, décryptage de la situation autour d'un projet très attendu.

Article réservé aux abonnés

Romain Alcaraz • Publié le 10/11/2022 à 09:30, mis à jour le 09/12/2022 à 22:31



Le terrain envisagé actuellement se situe dans la zone d'activité Nicopolis. (Photos doc G.R.)



Coup de théâtre au dernier comité syndical du Sivad-NG, syndicat intercommunal en charge de la gestion des déchets. Les élus ont en effet décidé le report d'une délibération portant sur la mise en place d'une délégation de service public pour construire l'usine de valorisation et de traitement multifilières de déchets Oréval.

Un projet attendu de longue date, puisque les premières discussions pour ce qui s'appelait à l'époque "Technovar" remontent à 2012. Et si tout semblait ficelé pour enfin lancer de manière officielle le début des grandes manoeuvres, c'était sans compter sur la demande exprimée par Didier Brémond, maire de Brignoles et président de la communauté d'agglomération Provence verte, de reporter le vote.

Absent au conseil, Didier Brémond avait chargé Jean-Martin Guisiano, maire de Méounes, de formuler cette requête. Après de longues minutes de débats parfois houleux et souvent teintés de malaise, le président du Sived-NG, Éric Audibert, par ailleurs maire de Montfort, acceptait de repousser le vote sur cette délibération.

Pour quelle raison le maire de Brignoles a-t-il fait capoter le vote le plus attendu du dernier comité syndical? Avec quelles conséquences? Autant de questions qui restent en suspens, notamment en raison du silence des principaux acteurs du dossier. Pourtant, ces interrogations sont essentielles...

1. Quel est ce "plan B" qui motive la demande de Didier Brémond?

Au moment de demander le report, Jean-Martin Guisiano avait un argument dans sa besace. Didier Brémond aurait un "plan B" pour le terrain censé accueillir Oréval. Si cela n'a pas suffi à convaincre certains élus, qui ne voyaient pas bien quel pouvait être le problème de voter cette délégation de service public même si un autre terrain devait être trouvé, cette piste énigmatique a de quoi intriguer.

Oréval, c'est peut-être une *"unité de valorisation et de traitement multifilières de déchets"*, c'est surtout une usine où vont transiter des poubelles. Pas franchement séduisant pour les entreprises voisines de Nicopolis, cette zone d'activité chère aux yeux du maire de Brignoles. Une nouvelle extension a été votée il y a peu, et pour attirer les fleurons industriels de France et d'ailleurs, pas sûr que la présence d'Oréval soit souhaitée.

Reste que Didier Brémond n'est jamais vraiment monté au créneau pour faire barrage au projet. Pour autant, si un nouveau site devait être trouvé ailleurs, il est à parier que le maire de Brignoles saute sur l'occasion. Est-ce ce qui est en train de se produire? Peut-être (*Didier Brémond n'a pas souhaité répondre à nos questions, Ndlr*).

Mais le calendrier interroge : pourquoi avoir attendu le jour du comité syndical du Sived-NG pour parler de cette nouvelle piste ? Pourquoi ne pas en avoir parlé directement avec le président du Sived-NG ? Ce dernier a d'ailleurs rappelé, lors de la fameuse réunion : *"Des plans B, j'en ai vu quelques-uns. Aucun ne s'est concrétisé."*

2. Quelles seront les retours des administrés lors de la concertation ?

Une date, un lieu, un beau site web. Oréal, c'est un projet qui doit être partagé avec la population. Une concertation publique est d'ores et déjà programmée le 16 novembre, au hall des expositions de Brignoles, avec pour objectif de présenter "les enjeux" qui existent autour de cette fameuse concertation. Une concertation qui va donc se dérouler dans un contexte un peu particulier : les élus ont donné un coup de frein au projet en repoussant la délibération..

"Je vais avoir l'air fin à la tribune", soufflait Éric Audibert lors du dernier comité syndical. *"Il faut la reporter... qu'est-ce qu'on va dire?"*, se demandait Jean-Pierre Véran, maire de Cotignac, lors de ce même comité. Pour certains élus, le report de la délibération remet en question la concertation.

Le public pourrait se sentir lésé par le retard pris par l'usine. Car cela pourrait vite se faire ressentir sur le montant la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) que paient les administrés. C'est, peu ou prou, ce que disait Frank Péro, maire de Bras, lors du comité. Le principe de cette usine étant de réduire la part des ordures qui reste à enfouir, son utilité est capitale pour l'avenir du territoire.

3. Quel rôle l'État peut-il jouer dans cette affaire ?

"La Dreal a effectué un contrôle à l'Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Ginasservis" Éric Audibert le sait : la gestion de la compétence "déchets" est scrutée par les services de l'État. Ce qui n'est pas pour rassurer le maire de Montfort. Pas plus que les rumeurs qui évoquent un durcissement des conditions d'obtention des arrêtés d'exploitation pour cette ISDND.

L'exploitation de l'ISDND est conditionnée par la mise en service d'Oréal : la capacité de stockage à Ginasservis n'est pas extensible. Ce n'est que grâce aux tonnes de déchets valorisées par Oréal que le l'ISDND ira au bout de son temps d'exploitation.

Et après ? Il faudra un nouveau site d'enfouissement, avec des normes sans doute encore plus sévères. Et si Oréal est retardé ? L'ISDND arrivera plus vite à saturation, avec des déchets qui n'étaient pas censés s'y retrouver. Pas de quoi donner le sourire aux services de l'État.

4. L'avenir du Sived-NG est-il en jeu?

Après les attaques plus ou moins assumées émises lors du conseil communautaire de Provence verte, la semaine précédente, l'affaire du comité syndical n'est pas de nature à rassurer ceux qui estiment nécessaire cet outil. Sa mission, c'est gérer la compétence "déchets" pour l'agglomération, mais aussi pour les communautés de communes "Cœur du Var" et "Provence Verdon". Une mission que certains, visiblement, estiment pouvoir mieux accomplir eux-mêmes.

C'est en tout cas ce qu'on peut interpréter lorsque Jean-Martin Guisiano émettait, lors du conseil de Provence verte, le souhait de *'parler directement avec Pizzorno* [le délégataire, Ndlr]". Soit exactement la mission du Sived-NG. Reste que la dissolution du syndicat intercommunal n'est aujourd'hui pas à l'ordre du jour. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne le sera jamais.

5. L'avenir d'Oréval est-il remis en cause?

"Il n'est pas question de remettre en question la décision de construire Oréval, mais juste de trouver le site adéquat." Jean-Martin Guisiano l'assure. Oréval n'est pas menacé. Reste que la décision de reporter le vote n'est pas franchement un signe de progrès.

"Un pas en avant, deux pas en arrière", comme le disait Hervé Philibert, maire de Ginasservis. Si les élus souhaitent réellement que le projet avance, il faudra peut-être changer de braquet. Et malgré les soubresauts que connaît Oréval, on n'imaginerait pas un abandon du dossier.



L'installation de stockage des déchets de Ginasservis attend Oréval pour fonctionner de manière optimale.

4.2 VAR MATIN, 18.11.2022, "Ils travaillent à Nicopolis et s'opposent à l'usine de valorisation des déchets prévue à Brignoles"

BRIGNOLES Environnement

Ils travaillent à Nicopolis et s'opposent à l'usine de valorisation des déchets prévue à Brignoles

La concertation autour de l'unité de valorisation multifilières lancée début novembre s'est concrétisée par une réunion publique à Brignoles qui a éclairci quelques zones d'ombre. Estimée à 35 000 m², l'installation de l'usine est prévue sein de la zone d'activités Nicopolis, à l'est de Brignoles.

Article réservé aux abonnés

Romain Alcaraz • Publié le 18/11/2022 à 21:45, mis à jour le 19/11/2022 à 17:19



Lusine Oréval sera dotée d'une entrée dédiée pour éviter un encombrement de circulation. Photo doc Hélène Dos Santos

Tout le principe d'une concertation publique, c'est de donner la parole aux participants. Lesquels n'ont pas manqué l'occasion de la prendre. Notamment pour évoquer un emplacement qui ne fait pas l'unanimité.

LE DIRECT

- 10:15 📍 Maisons fissurées par sécheresse: habitez-vous une zone à risques et qu faire si c'est le cas?
- 10:00 📍 Grâce à l'association Kans'hair, les femmes atteintes de cancers bénéficient de soins de..
- 09:32 📍 Comment l'excellence de la Sellerie Motor Yacht L'Artelier s'exporte dans monde entier
- 09:30 📍 Les pompiers de Brignoles ont joué la carte de l'humour dans leur nouveau calendrier
- 09:30 📍 Comment un téléphone perdu sur la Côte d'Azur permis aux enquêteurs de faire une spectaculaire..
- 09:18 📍 Envahissante, urticante et menaçante: quelle est cette "fourmi électrique" qui a envahi le Var?

Car l'usine d'Oréval, c'est une construction imposante d'une superficie estimée à 35 000 m², qui doit être installée au sein de la zone d'activités Nicopolis, à l'est de Brignoles.

Si le site choisi est situé à l'écart des habitations, de nombreuses entreprises se sont installées ici, sans compter les vignobles des alentours et le golf-hôtel de Barbaroux. Et pour certains, l'arrivée d'une usine de traitement des déchets n'est pas une bonne nouvelle.

Odeurs: le délégataire sera contraint au résultat

C'est ce qu'ont exprimé plusieurs personnes mercredi soir. De grandes inquiétudes se font ressentir, notamment vis-à-vis des odeurs générées par cette unité de valorisation.

À la tribune, Éric Audibert, ou les membres du bureau d'études, ont tenté de rassurer l'auditoire clairsemé. *"Toutes les chaînes de tri ont lieu à l'intérieur, a expliqué le maire de Montfort. Il y a des filtres de poussière et d'odeur. Nous avons de grandes exigences sur ce point à formuler au concessionnaire. Ce sera un critère de sélection très important. Et ce sera même contractuel : le délégataire sera obligé de respecter une certaine unité de mesure d'odeur. Nous contrôlerons, et en cas de dysfonctionnement, nous lui ferons corriger."*

"N'y a-t-il pas un autre endroit?"

Pas suffisant pour convaincre les participants, qui ajouteront un nouvel argument pour appuyer leur demande de revoir l'emplacement d'Oréval: le trafic routier.

Là encore, la réponse ne se fera pas attendre: *"Les camions qui circulent passent déjà par la RDN7, donc il n'y aura pas de trafic supplémentaire. Quant à l'encombrement pour l'entrée dans l'usine, un rond-point doit être construit pour ne pas encombrer l'entrée de Nicopolis."*

Silencieux jusqu'à présent, Didier Brémond, maire de Brignoles, précise:
"C'est le conseil départemental et Provence verte qui le financeront. Pas l'État" Une manière supplémentaire de montrer le sentiment d'abandon que ressent le président de la communauté d'agglomération.

Au final, la question sera clairement posée : *"N'y a-t-il pas un autre endroit ?"* Réponse d'Éric Audibert : *"On a cherché ailleurs. On n'a pas trouvé de site qui possède les mêmes atouts."* Et surtout : *"Se remettre à chercher, c'est prendre deux à trois ans de délais dans le processus."* Ce que le territoire ne peut pas se permettre au regard des enjeux.

4.3 VAR MATIN, 18.11.2022, "Tri des déchets : Oréal passe l'oral"

Draguignan Brignoles

NOUS CONTACTER

- Draguignan : 26, boulevard Georges Clemenceau, 83 300 Draguignan. Tél : 04.94.90.90.30. E-mail : draguignan@nicemat.fr
- Brignoles : 263, avenue Foch, 83 170 Brignoles. Tél : 04.94.49.67.10. E-mail : brignoles@nicemat.fr
- Abonnements : tél : 04.93.18.28.38.
- Publicité : tél : 04.98.01.13.80.



**TRI DES DÉCHETS :
ORÉVAL PASSE L'ORAL**

L'unité de valorisation des déchets qui va permettre de réduire la part des ordures à enfouir pour les intercommunalités Provence verte, Cœur du Var et Provence Verdon s'est dévoilée lors d'une réunion publique. Une usine qui pose (encore) questions. **P 10**

DRAGUIGNAN



Les élus dragénois se penchent sur la Granégone **P 8**

TERRES DU VAR



Tous les rendez-vous loisirs jusqu'à dimanche soir **P 13 à 17**

L'usine de valorisation de

Brignoles

La concertation autour de l'unité de valorisation multifilières lancée début novembre s'est concrétisée par une réunion publique qui a éclairci quelques zones d'ombre.

On y voit plus clair, mais le brouillard n'est pas complètement dissipé. Si le comité syndical du Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets nouvelle génération (SIVED-NG) avait été le trouble sur l'avenir de l'usine de valorisation des déchets Oréval (ex-Teclonvar), la réunion publique qui s'inscrit dans le cadre de la concertation lancée début novembre a (un peu) rassuré, mercredi soir.

Calendrier, mode de financement, objectifs... De nombreuses informations pas forcément inédites, mais au moins réaffirmées. Reste une question, notamment après l'échange avec le public : un nouveau lieu d'implantation doit-il être envisagé ?

Des tensions ? Quelles tensions ?

Mais d'abord, un rappel s'impose. Le 2 novembre, la délibération permettant de lancer la procédure de Désignation de service public (DSP) pour lancer les opérations de construction de l'unité de traitement multifilières avait été repoussée, à la surprise générale. Didier Brémont, président de l'agglomération Provence verte et maire de la commune qui doit accueillir l'usine, avait demandé le report du vote. On parlait alors, pour justifier ce report, de la possibilité de trouver un autre endroit d'implantation. Mais si le vote a bien été retiré de l'ordre du jour, c'est au prix d'actes

longue discussion, parfois houleuse, entre les élus présents. Mercredi, tout était publié : rien dans l'attitude d'Eric Audibert, président du Sived-NG et maire de Montfort, qui n'avait pourtant pas caché sa contrariété quelques jours auparavant, ne laissait supposer une quelconque rancœur à l'endroit de Didier Brémont, avec qui il partageait la scène.

Avec Hervé Philibert, président de la communauté de communes (CC) « Provence Verdon » et maire de Ginasservis, lui aussi circonspect lors du comité syndical, et Yannick Simon, président de la CC « Cœur du Var » et maire de Cabasse, tous à l'écoute des soucis, apartés compacts et bienveillants. La politique est un monde extraordinaire...

Le prix de la tonne s'en va...

Mais vu la nécessité pour les trois communes de lancer un tel outil, cette tranche cadastrale n'était sans doute pas totalement légitime.

Car il faut avancer sur Oréval, et tous semblent en être conscients. Ce fut rappelé par le bureau d'études mobilisé sur le projet : « En dépit des politiques de prévention qui sont mises en place, il est nécessaire de créer une installation de traitement des déchets pour répondre aux enjeux de manière au développement démographique important, un développement des activités économiques qui va être



Eric Audibert, président du Sived-NG (au micro), présente l'unité de valorisation des déchets Oréval lors de cette première réunion publique, organisée mercredi à Brignoles. (Photo R. A.)

La concertation publique se poursuit jusqu'au 7 décembre sur www.oreval-sived.fr

L'État s'impatiente

Si les élus ont affirmé une telle solidarité, c'est aussi parce que l'État commence à s'impatienter. Comme Eric Audibert l'avait révélé lors du comité syndical, l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND), site d'enfouissement des déchets non valorisés de Ginasservis a été contrôlée.

Et le résultat est tombé comme un couperet : « La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) nous donne deux mois pour fournir le calendrier avec notre plan, notre ligne de conduite, nos objectifs. »

Une requête ? Une menace ? C'est un peu les deux. Didier Brémont dans les tours : « L'État nous donne deux mois pour régler le problème. C'est facile ! Quand ce sont les collectivités locales qui paient, il faut aller très vite. Quand c'est nous qui avons besoin d'eux, jamais ! »

Le problème, en l'occurrence, c'est celui de ces lambeaux de déchets entassés au Balançon à un paquet d'années à Ginasservis aujourd'hui, et sans doute encore ailleurs demain. Mais où ?



Yannick Simon, président de la CC « Cœur du Var », lors d'une réunion publique.

La saine colère de Yannick Simon

Pour le président de la communauté de communes « Cœur du Var », Oréval est évidemment un projet attendu sur le territoire. Mais Yannick Simon a profité de son temps de parole pour élargir un peu les horizons : « Le législateur nous impose des lois. Mais quand est-ce qu'il va imposer des lois aux producteurs de déchets ? Parce qu'actuellement, nous payons trois fois les déchets : quand on l'achète, quand on me le ramasse, et quand on va l'enfouir. »

Il poursuit : « Quand va-t-on arrêter de produire ces suremballages ? Il faut revenir à un mode plus simple de consommation. »

Et ce ne sont pas les labels affichés sur les emballages qui convaincront le maire de Cabasse : « C'est du greenwashing ». Et de conclure : « Il va falloir aussi que les services de l'État s'intéressent à la production du déchet. »

déchets Oréval se dévoile

Odeurs, trafic routier... Les usagers de Nicopolis montrent les dents

Tout le principe d'une concertation publique, c'est de donner la parole aux participants. Lesquels n'ont pas manqué l'occasion de la prendre. Notamment pour évoquer un emplacement qui ne fait pas l'unanimité.

Car l'usine d'Oréval, c'est une construction imposante d'une superficie estimée à 35 000 m², qui doit être installée au sein de la zone d'activités Nicopolis, à l'est de Brignoles.

Si le site choisi est situé à l'écart des habitations, de nombreuses entreprises se sont installées ici, sans compter les vignobles des alentours et le golf-hôtel de Ilharbaroux. Pour certains, l'arrivée d'une usine de traitement des déchets n'est pas une bonne nouvelle.



L'usine Oréval sera dotée d'une entrée dédiée pour éviter un encombrement de circulation. (Photo doc Hélène Dos Santos)

Odeurs : le délégataire sera contraint au résultat

C'est ce qu'a exprimé plusieurs personnes mercredi soir. De grandes inquiétudes se font ressentir, notamment vis-à-vis des odeurs générées par cette unité de valorisation.

À la tribune, Eric Audibert, ou les membres du bureau d'études, ont tenté de rassurer l'auditoire clairsemé. « Traitez les chaînes de tri avant de les amener à l'intérieur du bâtiment. Il y a des filtres de possession et d'odor. Vous avez de grandes exigences sur ce point à formuler au concessionnaire. Ce sera un critère de sélection très important. Et ce sera même contractuel : le délégataire sera obligé de

respecter une certaine unité de mesure d'odeur. Nous contrôlerons, et en cas de dysfonctionnement, nous lui ferons corriger. »

« N'y a-t-il pas un autre endroit ? »

Pas suffisant pour convaincre les participants, qui ajoutèrent un nouvel argument pour appuyer leur demande de revoir l'emplacement d'Oréval : le trafic routier. Là encore, la réponse ne se fera pas attendre : « Les camions qui circulent passent déjà par la RD97, donc il n'y aura pas de trafic supplémentaire. Quant à l'encombrement pour l'entrée dans l'usine, un rond-point doit être construit pour ne pas encombrer l'entrée de Nicopolis. »

Silencieux jusqu'à présent, Didier Brémont, maire de Brignoles, précise : « C'est le conseil départemental et Provence verte qui financent. Pas l'État. Une manière supplémentaire de montrer le sentiment d'abandon que ressent le président de la communauté d'agglomération. Au final, la question sera clairement posée : « N'y a-t-il pas un autre endroit ? » Réponse d'Eric Audibert : « On a cherché ailleurs. On n'a pas trouvé de site qui pos-

se de les mêmes atouts. Et surtout : « Se remettre à chercher, c'est prendre deux à trois ans de délais dans le processus. » Et que le territoire ne peut pas se permettre au regard des enjeux.

Didier Brémont se fâche (un peu)

Fin du débat ? Pas tout à fait. Car le maire de La Celle, Jacques Paul, ajoute son grain de sel : « Nos accueils sur notre commune ont un coût de transfert. Et nous n'avons pas de problème particulier. Il est temps de passer à l'action. »

Une intervention qui aura le don d'irriter le maire de Brignoles. « Je constate qu'il n'y a pas plusieurs de maires qui veulent une belle usine sur leur commune. Alors ça va me m'explique pas que ce sera extraordinaire ! Mais ce n'était pas fini ! Je veux la financer, l'assurance qu'il n'y aura aucune odeur. L'État me l'écrira, et je n'empêcherai pas le projet de se faire. »

Alerté aux attentes des usagers de Nicopolis, Didier Brémont sait aussi devoir respecter son engagement d'aller au bout d'Oréval. « Mais je continuerai à chercher d'autres sites. Pourquoi pas ? »

« On n'a pas trouvé de site qui possède les mêmes atouts. Se remettre à chercher, c'est prendre deux à trois ans de délais. »

Eric Audibert, président du Sived-NG

Un enjeu de taille

Tout l'enjeu d'Oréval est la faire passer le tonnage de ce qu'il reste à placer dans les caissons enterrés de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND), site d'enfouissement des déchets non valorisés de Ginasservis.

Un enjeu environnemental, évidemment. Mais aussi économique : « À ce jour, lorsqu'on compte tous les frais (transport, traitement, enfouissement, TVA...), ça va à environ 200 euros la tonne. À l'horizon 2026, ça sera 230 euros. »

Et si rien n'est fait, la note continuera de grossir, grossir...

Une unité pas tout à fait comme les autres

Oréval, comme Teclonvar, c'est un outil de pointe. « Pensé pour accueillir les nouvelles normes techniques et disposer d'une solution pérenne et évolutive de valorisation des déchets. » Voilà pour la plaquette promotionnelle. Dans les faits, une présentation un peu plus détaillée de cette unité a été proposée lors de la réunion publique.

Un cube fermé

L'installation sera composée de différents ateliers comportant des zones de stockage. Un bâtiment complètement fermé, « mis en opération », où l'ensemble des opérations (réception des déchets, tri, traitement, stockage) seront réalisées « dans une optique de réduction des nuisances et des odeurs ». Trois types de déchets seront traités : les ordures ménagères, les déchets encombants des espaces tris et les déchets des activités économiques.

Hall de déchargement, chaînes de presse, tri, broyage des déchets



Les camions déchargeront à l'intérieur d'un bâtiment mis en dépression pour limiter la propagation des odeurs. (Photo doc G. R.)

(sous réserve que le coût énergétique d'une telle solution soit acceptable), stockage des déchets avant valorisation énergétique... La valorisation globale potentielle s'élève à 80 %. Ce qui signifie que seulement 20 % de ce qui entrera dans Oréval devra être enfoui. Un chiffre impressionnant, qui n'est évidemment pas garanti. « Mais certains autres semblaient arriver à ce taux », assure-t-on.

Le calendrier

L'appel à candidatures, qui devait être voté début novembre, sera finalement lancé début 2023.

La désignation du délégataire retenu devrait intervenir l'année suivante, pour un démarrage de l'unité publique au deuxième semestre 2024.

En 2025, les premiers coups de pioche devraient être donnés à Nicopolis, pour une livraison début 2027, et une mise en exploitation dans la foulée.

Si tout va bien.

Le mode de gestion

Les élus des trois intercommunalités ont choisi la concession de service public pour la construction et la gestion de cette unité de valorisation. Un concessionnaire sera donc en charge de la conception, de la réalisation et de l'exploitation de l'installation.

Une décision justifiée lors de la réunion : « Nous allons transférer le risque industriel sur la 100 du concessionnaire. En tant que maire d'un ouvrage, c'est lui qui assurera des retards ou des problèmes éventuels avec les sous-traitants. »

Un transfert de risque commercial également : « Il va être rémunéré en partie par le Sived-NG et aussi par des recettes extérieures, puis il pourra traiter pour une autre partie des déchets provenant des industriels. »

Var-matin recherche des correspondants locaux de presse

pour les communes de SALERNES, SILLANS-LA-CASCADE COMPS-SUR-ARTUBY, TRIGANCE (et les communes voisines), le lac de Sainte-Croix (AIGUINES, BAUDUEN et LES SALLES) et VINS-SUR-CARAMY.

Vous vous intéressez à la vie de votre commune. Retraité(e) ou salarié(e), vous avez du temps libre. Vous disposez d'un véhicule, d'un ordinateur et d'un appareil photo.

N'hésitez pas à proposer votre candidature comme correspondant(e) local(e) de presse de Var-matin.

Cette tâche, qui s'exerce sous le statut de travailleur indépendant, ne doit pas être considérée comme un travail à part entière, mais comme une activité ponctuelle. Vous devez résider sur la commune dont vous souhaitez traiter l'actualité.

Adressez CV et une lettre de motivation mentionnant la commune souhaitée à : servicecorres@nicematin.fr



4.4 VAR MATIN, 02.12.2022, "Gestion des déchets : les élus de Cœur du Var incités à porter le projet de l'usine d'Oréal à Brignoles"

BRIGNOLES Vie locale

Gestion des déchets: les élus de Cœur du Var incités à porter le projet de l'usine d'Oréal à Brignoles

Réunis mardi soir en conseil, les élus de la communauté de communes ont longuement abordé la question du traitement des déchets, des investissements à la question des taxes.

🔒 Article réservé aux abonnés

Jérémy PASTOR • Publié le 01/12/2022 à 16:30, mis à jour le 01/12/2022 à 13:55.



Confrontée, comme partout, à l'explosion des tarifs de l'enfouissement et aux contraintes légales de réduction des volumes, la communauté de communes a redit sa volonté de voir enfin aboutir le projet de centre de tri prévu à Brignoles. **Photo archives Var-matin**

"Il faut que nous faisons tous en sorte de favoriser la propulsion d'Oréal", souhaite Jean-Pierre Roux, conseiller municipal de Puget-Ville. "Il y a une consultation publique en cours, jusqu'au 7 décembre, et ce serait bien que chacun des maires de Cœur du Var y laisse un avis positif. Nous n'avons pas la partie collective, mais la partie enfouissement et il faut que cela avance", abonde Marjorie Viort, maire du Thoronet.

🕒 LE DIRECT

- 09:11 Décès à 73 ans d'Issei Sagawa, le "cannibale japonais" qui avait mangé une étudiante
- 09:04 Une mère et sa fillette meurent dans l'incendie de leur maison en Côte d'Or
- 09:00 📌 3 choses à savoir sur les nouvelles règles de mouillage pour les bateaux à Porquerolles
- 08:51 L'Assemblée vote la création d'une juridiction spécialisée dans les violences conjugales
- 08:39 Les contrôleurs de la SNCF en grève tout le week-end, 60% des TGV annulés
- 08:39 Cadeaux d'occasion, décoration résiliente, repas moins cher... Notre calendrier de l'Avent.

[AFFICHER PLUS](#)

Le projet, dans les tiroirs sous différentes appellations depuis plus de douze années, est porté par le Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets nouvelle génération (Sived-NG), et doit voir le jour sur le territoire brignolais.

Récemment réuni en conseil, le syndicat avait pourtant repoussé le vote de la décision actant la question du terrain pour le futur site.



Les élus s'impatientent de la création du site de revalorisation des déchets Oréal. J. P.,

"Pris en otages"

En matière de traitement des déchets, cette unité de valorisation est primordiale pour le territoire. Si Jean-Pierre Roux et Marjorie Viort, semblaient faire l'unanimité, notamment auprès de Yannick Simon, président de l'intercommunalité, Fernand Brun, maire de Pignans, qui siège également au Sived-NG a livré son sentiment. *"Ce dossier date de tellement loin que, parfois, j'ai l'impression qu'à ce sujet nous sommes un peu pris en otages"*, estime-t-il.

"Il faudrait peut-être faire un véritable point d'information à ce sujet auprès de tous les élus lors d'un prochain conseil communautaire", soumet Dominique Lain, maire du Luc.

"Alors peut-être pas en conseil, mais à l'issue d'un bureau, en invitant tous les élus à ce sujet", ajuste Yannick Simon. "Nous pourrions le faire avec Monsieur Audibert, le patron (président, Ndlr) du Sived."

La collectivité a par ailleurs été récemment auditée par la chambre régionale des comptes (CRC) sur la question des déchets. Un point d'étape a donc été fait sur les observations émises par la CRC et ce qui a été entrepris par la communauté de communes depuis. *"Je tiens à préciser que ce contrôle de la chambre régionale des comptes a été réalisé à l'échelle nationale sur l'ensemble des communes ayant des compétences "déchets", a précisé Yannick Simon.*

"Nous avons été épinglés au sujet de la question du tri pour nos déchets qui finissent au centre du Muy», indique une technicienne du pôle valorisation des déchets. « Mais il faut savoir que ce taux augmente de partout. Nous avons déjà commencé un travail de sensibilisation auprès des habitants."

La question du traitement des déchets sur le territoire a été abordée. *"Nous n'étions pas bons élèves parce que nous envoyions nos déchets sur le site de La Seyne. Depuis l'ouverture récente du site d'enfouissement de Pierrefeu, la question est résolue", poursuit-elle.*

SIVED-OREVAL.FR

Tous les documents et infos sur le projet,
recueil des avis et questions



**AVEC ORÉVAL,
NOS DÉCHETS ONT
DE LA RESSOURCE**

**INFOS, AVIS, ACTUS
www.oreval-sived.fr**

